

STRUCTURE ET ÉQUILIBRE DU MARCHÉ TEXTILE

par

Jean DUMARD

INTRODUCTION

Le textile représente une part importante de l'activité économique : la branche 11 des comptes nationaux (textile, habillement, cuir) connaît des ressources dont le montant s'élève à près de 50 milliards de francs, soit environ 7 % des ressources totales des branches. Elle contribue pour plus de 5 % à la formation, dans les branches, de la valeur ajoutée brute, et produit 15 % des marges commerciales créées par l'activité économique. La consommation d'articles textiles par les particuliers mobilise à peu près 10 % de leurs ressources.

Lorsqu'on étudie cependant, dans la mesure où les statistiques le permettent, l'évolution à long terme de l'activité de la branche textile, on constate qu'elle est fort irrégulière et caractérisée par des crises au cours desquelles le ralentissement de la vente au détail retentit sur les industries d'amont et y suscite épisodiquement un chômage plus ou moins accentué.

Il apparaît de fréquents décalages entre l'offre, c'est-à-dire la mise à la disposition des détaillants d'une certaine quantité de produits à un instant donné, et la demande, mesurée au même instant par le chiffre d'affaires ou, mieux, le volume des ventes au détail.

Il existe donc des difficultés d'adaptation de l'offre à la demande qui paraissent engendrées par deux phénomènes caractéristiques de la branche : d'une part, semble-t-il, l'élasticité-revenu instantanée est assez forte, traduisant une grande sensibilité à la conjoncture des achats de produits textiles ; d'autre part, l'appareil productif présente une grande inertie et ne répond que lentement aux quasi-caprices des acheteurs, sans que pour autant la production domine la distribution avec une cohérence suffisante pour lui permettre d'écouler rapidement une production qui aurait été décidée.

La structure de la branche est complexe et elle est à la fois, semble-t-il, peu intégrée et peu concentrée. Il en résulte que chaque variation de la demande se trouve, par le jeu d'une concurrence à court terme, entre

firmes, à tous les niveaux, amplifiée plus ou moins aveuglément, ce qui engendre les « crises ».

Pour régulariser ce marché, il serait probablement nécessaire de restructurer la branche, ce qui reste difficile en France pour des raisons fiscales et financières dont la conjonction rend généralement indésirable les solutions qui devraient logiquement être les plus productives.

Tout au moins, il serait souhaitable de créer un instrument de prévision qui, compte tenu des structures existantes et de leur inertie, permette de provoquer, de la part des agents économiques concernés, des décisions qui contribuent réellement et à tout moment à adapter l'offre à la demande potentielle.

L'analyse des évolutions passées en vue de rendre possible la prévision à court ou à moyen terme est donc l'objet principal du travail dont il est rendu compte ici. Pour prévoir, il faut parvenir à expliquer le plus clairement possible chaque phase de l'évolution en réduisant, autant que faire se peut, la part aléatoire incontrôlable. Toute régularité susceptible d'apparaître permet d'expliquer et de prévoir avec plus d'assurance. La régularité la plus apparente se rapporte naturellement aux mouvements saisonniers dont l'effet peut être aisément disjoint.

Il a semblé à bon nombre de spécialistes, que les crises, dont la durée est le plus souvent de l'ordre de trois ans, présentent elles aussi, une réelle régularité et on parle assez habituellement de cycles. Nous pensons qu'un phénomène économique est cyclique lorsqu'il se manifeste par une succession de crises de durées pratiquement égales et telles que la résolution d'une quelconque de ces crises contient nécessairement en germe la suivante. Il faut préciser cette notion, mais il apparaît que selon cette conception, il peut être imprudent de parler de cycles pour le textile et de s'appuyer sur leur existence éventuelle pour la prévision.

Il est vraisemblable que la plupart des crises ont une chronologie interne assez systématique, déterminée par l'inertie propre des structures de la branche. Ce qu'il importe de déceler, ce sont donc les indices annonciateurs des crises potentielles, si de tels indicateurs existent.

L'analyse montre que la formation des stocks au détail semble mal observée alors que ce pourrait être un élément critique. Il semble également que, lorsque ces stocks ont atteint un certain niveau, ils se répercutent rigidement en amont. Il semble, enfin, que les décisions des industries d'amont sont, surtout dans le court terme, déterminées en fonction du niveau de leurs stocks et tendent en fait à s'ajuster à chaque instant sur le débit actuel du détail alors qu'elles n'aboutiraient que plusieurs mois après à une mise réelle de produits sur le marché.

L'examen de ces problèmes sera abordé dans trois parties qui envisageront successivement :

- les structures de la branche textile,*
- le fonctionnement des mécanismes du marché,*
- la recherche de modèles explicatifs.*

SOMMAIRE

Introduction	39
I. — Structure du marché textile	42
1) Importance économique du textile	42
2) La structure proprement dite	43
a) Les entreprises	43
b) La structure logique	49
3) Les grandes tendances de l'activité textile	52
a) Les séries disponibles	52
b) La dessaisonnalisation	52
c) La consommation textile	52
d) L'évolution des industries de base : filature et tissage	54
e) Production, commandes et stocks	54
f) Évolution de l'emploi de la main d'œuvre	56
g) La production des produits finis	57
Conclusion	61
II. — Les mécanismes du marché textile	62
Introduction	62
1) Crises ou cycles	63
a) Notion théorique de cycle	63
b) Exemples de processus stationnaires mécaniques	64
c) Crise plutôt que cycle	67
2) Première interprétation économique	68
a) Les divers mécanismes en jeu	68
b) Genèse et déroulement des crises	69
Conclusion	70
III. — La recherche des modèles explicatifs	70
1) Les modèles classiques de comportement	70
a) Effet du revenu	70
b) Effet du prix	76
c) Effet qualité	76
2) Opportunité des modèles conjoncturels aléatoires	78
a) Le modèle à deux aléas	78
b) Application au textile du modèle à deux aléas	80
3) Ébauche d'un modèle explicatif	82
a) Effet du revenu sur le chiffre d'affaires	82
b) Ébauche d'un modèle explicatif simplifié	83
Conclusion	84
Conclusion générale	85

I. STRUCTURE DU MARCHÉ TEXTILE

Ce chapitre reste purement descriptif et comporte trois parties. La première résume assez brièvement ce qui est produit et consommé dans le domaine textile, afin de situer l'importance économique de cette production. La seconde s'intéresse à la structure de la production et de la distribution. La troisième décrit les grandes tendances de l'activité textile.

1. IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU TEXTILE

Des entreprises de dimensions très variables, au nombre de 130 000 environ, employant près d'un million de salariés, produisent et vendent 400 000 tonnes d'articles textiles. Pour la moyenne des trois années 1963, 1964 et 1965 (usages industriels exclus), la structure de la production finale, en tonnes et en pourcentages, est décrite dans le tableau I.

TABLEAU 1
Structure de la production finale textile 1963/1965

	Milliers de tonnes	Pourcentage
Tissus de lin et méris	21,3	5,3 (1)
Tissus de coton.....	186,8	46,9
Filterie-Rubans-Passementerie	19,1	4,8
Tissus de laine	70,2	17,6
Tapis et feutre	11,3	2,8
Bonneterie	57,9	14,6
Tissus-velours et rubans de soie et T.A.S*	31,6	8,0
	398,2	100,0

Source : BCSI.
* T.A.S. Textiles artificiels et synthétiques. (1) dont 1/3 coton.

Sur ce total, près de 30% de la matière première serait produite par les industries des textiles artificiels et synthétiques. Toutefois, les chiffres provenant des divers groupements professionnels ne sont apparemment pas compatibles et il est probable que le pourcentage est moins élevé.

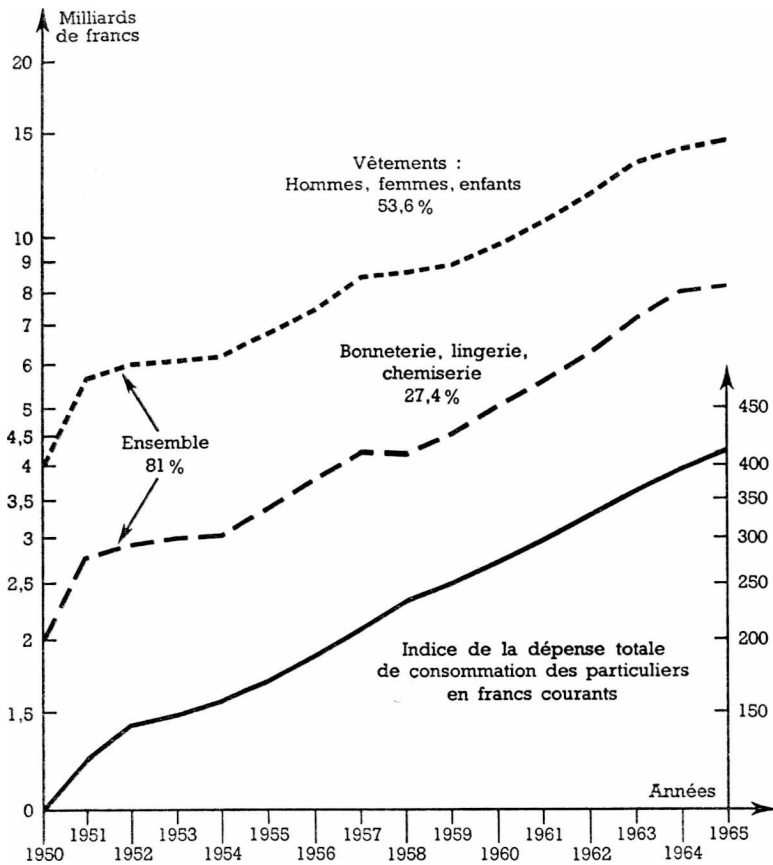
Si le tissu produit par la branche cotonnière ne représente qu'un peu moins de la moitié de la consommation apparente, les filés de « coton » (purs ou mélangés) interviennent pour près de 60% dans le total (méris, filterie, bonneterie, etc...).

En moyenne, sur les 16 années de 1950 à 1965, d'après le « tableau de la consommation » en francs courants, la structure de la consommation par catégorie d'articles est la suivante :

	(%)
Vêtements (hommes, femmes, enfants)	53,6
Bonneterie, lingerie, chemiserie.....	27,4
Couvertures, textiles d'ameublement, linge de maison	6,7
Tissus pour vêtement et lingerie	6,3
Chapeaux, gants, accessoires, mercerie, laine à tricoter	6,0
	100,0

GRAPHIQUE 1

Évolution des achats des principaux articles textiles en francs courants (Tableau de la Consommation 1950-1965)



Le graphique I montre l'évolution de 1950 à 1965 des dépenses en francs courants correspondant aux deux principaux postes « Vêtements » et « Bonneterie » qui drainent à eux seuls 81 % des dépenses d'articles textiles.

2. LA STRUCTURE PROPREMENT DITE

a) Les entreprises

Les tableaux II et III rassemblent quelques-unes des données économiques publiées par la revue « Statistiques et Études Financières » à partir des informations fournies par les entreprises pour la déclaration de leurs « Bénéfices Industriels et Commerciaux » (B.I.C.). Les renseignements financiers sont indiscutablement biaisés, mais ceci ne doit pas empêcher la comparaison des différentes lignes entre elles ou celle des informations relatives à 1954 (tableau 2) et à 1964 (tableau 3).

C'est à partir des données de l'année 1964 (nous ne disposons pas en 1954 du nombre de salariés) que nous étudierons les principales caractéristiques des entreprises textiles.

TABLEAU 2

Principales caractéristiques économiques

	RÉGIME BÉNÉFICE RÉEL			
	Nombre d'entreprises	Nombre d'entreprises bénéficiaires	Salaires en espèces	Excédent bénéficiaire
47. INDUSTRIE TEXTILE	5 403	3 432	148,6	21,7
470. Industries textiles (S.A.I.)	1 010	668	13,5	1,2
471. Industrie du rouissage, teillage, lin, chanvre	183	96	0,9	—
472. Industrie textile du lin et du chanvre	322	191	13,0	1,5
473. Jute, fibre dure, corderie, ficellerie	216	159	8,6	1,1
474. Industrie du coton	843	465	46,0	4,6
475. Industrie de la laine	1 248	835	42,0	5,2
476. Industrie de la soie	1 550	997	13,3	1,4
477. Industrie des fibres artificiels et synthétiques	31	21	11,3	6,7
48. INDUSTRIES ANNEXES DES TEXTILES	4 827	3 799	53,7	13,4
481. Bonneterie	2 565	1 931	24,4	5,0
482. Fabr. de prod. textiles élastiques	141	114	1,4	0,2
483. Fabr. de dentelle, guipure, broderie	997	882	6,1	3,2
484. Fabr. de rubans, tresses, passementerie	551	430	4,9	1,0
485. Fabrique de filets	52	43	0,2	0,1
486. Teintures et apprêts	521	399	16,6	3,9
49. HABILLEMENT ET TRAVAIL DES ÉTOFFES	13 574	10 943	62,1	11,8
491. Vêtements et lingerie sur mesure (S.A.I.)	3 671	3 096	7,3	2,0
492. Confection de vêtements et lingerie (S.A.I.)	7 147	5 611	45,2	7,8
493. Fabr. de chapellerie, mode (S.A.I.)	1 377	1 134	4,0	0,7
494. Industries diverses de l'habillement (S.A.I.)	1 010	810	3,8	0,9
495. Confection d'ouvrages divers en tissus (S.A.I.)	369	292	1,8	0,4
75. COMMERCE TEXTILE HABILLEMENT CUIR	31 671	25 715	50,8	32,7
750. Comm. tous textiles, cuir vêtements	133	91	0,2	—
751. Comm. textiles bruts, sacs, corderie	945	698	3,7	2,8
752. Comm. gros mercerie, bonneterie	1 733	1 341	4,4	1,7
753. Comm. gros et 1/2 gros tissus et tapis	2 953	1 847	10,5	1,4
754. Comm. habillement et détail tissus	20 387	17 078	24,0	20,3
755 à 757. Commerces cuir, peaux, chaussures	(5 520)	(4 660)	(8,0)	(6,5)

Source : Textile B.I.C. 1954.

TABLEAU 2

des entreprises textiles en 1954

(Milliards d'anciens francs)

RÉGIME FORFAIT			ENSEMBLE			
Nombre d'entreprises	Salaires en espèces	Bénéfice net	Nombre d'entreprises	Salaire en espèces	Excédent bénéficiaire	Chiffre d'affaires
4 350	0,2	1,3	9 753	148,9	23,0	1 036,4
768	—	0,3	1 778	13,6	1,5	114,1
102	—	—	285	1,0	—	7,4
54	—	—	376	13,0	1,5	80,7
429	—	0,1	645	8,6	1,2	47,5
105	—	—	948	46,0	4,6	277,1
1 059	0,1	0,4	2 307	42,1	5,6	350,1
1 833	0,1	0,5	3 383	13,4	1,9	84,2
—	—	—	31	11,3	6,7	75,1
5 354	0,7	1,8	10 181	54,4	15,2	280,2
3 442	0,3	1,1	6 007	24,7	6,1	144,7
78	—	—	219	1,5	0,3	7,2
1 427	0,3	0,5	2 424	6,4	3,7	28,7
267	0,1	0,1	818	5,0	1,1	24,5
51	—	—	103	0,2	0,1	1,4
89	—	—	610	16,6	3,9	73,6
57 826	4,0	16,0	71 400	66,1	27,8	398,8
42 623	2,3	10,9	46 294	9,6	12,9	59,3
4 828	1,1	2,3	11 975	46,3	10,1	279,2
6 635	0,4	1,7	8 012	4,4	2,5	23,5
3 374	0,2	0,9	4 384	4,1	1,8	22,0
366	—	0,2	735	1,8	0,5	14,8
49 319	1,5	22,0	80 990	52,4	54,7	1 032,6
59	—	—	192	0,2	0,1	5,3
156	—	0,1	1 101	3,7	2,9	192,2
230	—	0,1	1 963	4,4	1,8	71,9
350	—	0,2	3 306	10,5	1,6	165,3
40 368	1,2	17,7	60 755	25,3	38,0	428,2
(8 153)	(0,3)	(3,9)	(13 673)	(8,3)	(10,3)	(169,7)

TABLEAU 3

Principales caractéristiques économiques

	RÉGIME BÉNÉFICE RÉEL					
	Nombre d'entreprises	Nombre d'entreprises bénéficiaires	Salaires en espèces (Millions de F)	Excédent bénéficiaire (Millions de F)	Effectif du personnel en fin d'année (en milliers)	Chiffre d'affaires des entreprises au bénéfice réel (Millions de F)
47. INDUSTRIE TEXTILE	3 794	2 773	2 722	517	357,9	20 254
470. Industrie textile	159	—	19	9	2,5	166
471. Rouissage, taillage, lin, chanvre,	105	—	16	4	2,1	132
472. Text. lin, chanvre et filat. ramie...	225	—	187	11	27,7	1 246
473. Ind. jute, ficellerie, cord. câblerie..	171	—	141	14	19,2	941
474. Industrie du coton	886	582	848	11	122,5	6 060
475. Industrie de la laine	963	707	818	87	106,6	6 271
476. Industrie de la soierie	1 243	938	351	63	45,9	2 726
477. Prod. et filature de fibres artificiels						
478. et synthétiques	42	—	343	317	31,4	2 713
48. INDUSTRIES ANNEXES DES						
TEXTILES	3 732	2 913	1 331	203	187,8	7 086
481. Bonneterie	1 824	1 417	695	96	105,7	4 125
482. Fabr. text. élast. pour tous usages.	109	—	33	6	5,0	175
483. Fabr. dentelles, tulles, guipures...	819	665	121	29	18,1	573
484. Fabr. rubans, tresses, passemente-						
rie	385	302	94	22	12,5	518
485. Fabr. filets, fil. noués, fil. pêche..	45	—	7	2	1,5	41
486. Teinture, apprêts sur coton, lin,						
chanvre et toutes fibres dures...	511	378	333	40	40,0	1 311
487. Enduit. tissus et fabr. linoléum ...	39	—	48	9	5,1	344
49. HABILLEMENT ET TRAVAIL						
DES ÉTOFFES	9 237	7 489	1 600	230	251,4	8 807
491. Vêt. et lingerie sur mesure	1 921	1 598	123	21	16,6	540
492. Conf. de vêtement et lingerie	5 634	4 519	1 287	176	208,8	7 224
493. Modiste, Artisanat chap. dames ..	445	370	19	4	3,1	100
494. Ind. div. de l'habillement	691	563	91	18	11,9	488
495. Conf. d'ouvrages div. en tissus ...	265	212	41	6	5,3	281
496. Fabr. de chapellerie, mode en gros.	239	193	39	5	5,7	173
497. Stopp. et remailage, bonn., bas,						
tissus vêtements	42	—	—	—	0,1	1
75. COMMERCE TEXTILE HABIL-						
LEMENT CUIR	23 675	19 533	1 208	550	140,7	17 702
750. Commerce gros habillement	371	273	28	10	2,9	383
751. Commerce text. bruts, sacs, corder.	659	552	68	21	4,7	3 148
752. Commerce gros mercerie, bonne-						
terie	1 292	1 094	101	31	11,1	1 567
753. Commerce gros et 1/2 gros tiss. tap.	1 887	1 451	208	56	18,1	2 913
754. Comm. détail hab. tissus mercerie	15 585	12 856	587	328	78,6	6 599
755.						
à						
Cuirs, peaux, chaussures						
759.	(3 881)	(3 307)	(216)	(134)	(25,3)	(3 092)

Source : Textile B.I.C., 1964.

TABLEAU 3

des entreprises textiles en 1964

RÉGIME FORFAIT				ENSEMBLE				
Nombre d'entreprises	Salaires en espèces (Millions de F)	Bénéfice net (Millions de F)	Effectif du personnel en fin d'année (en milliers)	Nombre d'entreprises	Salaires en espèces (Millions de F)	Excédent bénéficiaire (Millions de F)	Effectifs en fin d'année (en milliers)	Chiffre d'affaires (millions de F)
3 645	7	29	2,2	7 439	2 729	545	360,1	20 348
177	—	1	0,1	336	20	10	2,6	170
42	—	1	0,1	147	16	5	2,2	137
50	—	—	—	275	187	11	27,8	1 248
289	—	2	0,1	460	141	16	19,3	950
139	1	1	0,3	1 025	849	13	122,8	6 067
1 043	2	9	0,5	2 006	819	96	107,1	6 299
1 901	3	14	1,0	3 144	355	77	46,9	2 763
4	—	—	—	46	343	317	31,4	2 712
3 865	16	32	5,8	7 597	1 346	235	193,6	7 234
2 257	8	19	2,9	4 081	703	115	108,6	4 218
60	—	1	0,1	169	33	6	5,1	178
1 231	5	9	2,1	2 050	126	38	20,2	606
188	1	2	0,5	573	95	24	13,0	529
35	—	—	0,1	80	7	2	1,5	43
94	—	1	0,1	605	334	41	40,2	1 315
—	—	—	—	39	48	9	5,1	344
44 900	97	264	33,2	54 137	1 697	494	284,6	9 802
32 524	38	159	15,6	34 445	161	180	32,2	1 006
5 504	48	66	14,1	11 138	1 335	242	222,8	7 591
3 747	3	18	1,2	4 192	23	22	4,3	170
1 347	4	12	1,2	2 038	95	30	13,2	538
263	2	3	0,4	528	42	9	5,7	299
230	1	2	0,3	469	40	7	6,0	185
1 285	1	4	0,2	1 327	1	5	0,3	12
51 673	81	584	24,9	75 384	1 289	1 134	165,5	21 686
119	1	2	0,2	490	29	12	3,1	400
173	—	2	0,1	832	69	23	4,8	3 162
320	1	4	0,4	1 612	102	35	11,4	1 612
356	1	4	0,3	2 243	210	61	18,4	2 952
42 411	65	471	20,0	57 996	652	799	98,6	9 773
(8 294)	(13)	(101)	(3,9)	(12 175)	(227)	(204)	29,2	(3 787)

Environ 15 000 entreprises « industrielles » se partagent les tâches de filature, tissage, maillage (bonneterie), teinture et apprêts, (rubriques 47 et 48). Ces entreprises se répartissent à peu près également entre les deux régimes fiscaux : bénéfice réel et forfait. Toutefois, ce sont les premières qui emploient la quasi-totalité des salariés et réalisent la part la plus importante du chiffre d'affaires (plus de 95 % en moyenne).

On peut admettre pratiquement que les entreprises assujetties au régime du forfait sont, dans l'ensemble, de structure artisanale.

Deux exceptions caractéristiques à ce partage assez égal méritent d'être signalées : la part artisanale est très faible dans « l'industrie du coton » et, plus encore, dans la « production et filature de fibres artificielles et synthétiques ».

Le chiffre d'affaires moyen par entreprise pour les principales de ces activités industrielles varie considérablement : 30 millions pour les artificiels et synthétiques, 6 millions pour le coton, 3 millions pour la laine et 1 million pour la bonneterie.

En ce qui concerne la laine, plus de 1 000, sur les 2 000 entreprises, sont artisanales ; leur chiffre d'affaires déclaré est négligeable et sans doute la plupart sont-elles consacrées à la préparation de la fibre brute. Le chiffre d'affaires moyen des entreprises lainières industrielles proprement dites s'établit alors au même niveau que celui de l'industrie cotonnière.

Les 15 000 entreprises « industrielles » classées dans les rubriques 47 et 48 emploient plus d'un demi-million de salariés qui reçoivent un peu plus de 4 milliards de salaires en espèces, soit une moyenne de l'ordre de 8 000 F par salarié. Dans la rubrique (48), « Industries annexes des textiles », les salaires moyens sont relativement plus faibles. En fait, parmi ces industries annexes, la bonneterie joue un rôle prépondérant (plus de la moitié des entreprises, des salariés et du chiffre d'affaires). Les caractéristiques financières de la bonneterie apparentent cette activité à celles dites de « l'industrie textile » proprement dite (47), et ce sont les autres activités, plus réellement annexes, où les salaires moyens sont relativement faibles.

Un autre groupe d'entreprises contribue à l'élaboration finale des articles textiles et, dans un certain nombre de cas, les commercialise (vêtements sur mesure, modistes). Ces entreprises groupées sous la rubrique 49, « Habillement et travail des étoffes », sont très nombreuses, plus de 50 000.

La plupart (près de 90 % placées sous le régime du forfait) sont des entreprises artisanales qui n'emploient guère plus de 10 % des salariés de ce groupe dont le total est proche de 300 000. Ici le salaire moyen n'est plus que de 6 000 F par salarié et le chiffre d'affaires moyen s'abaisse à 160 000 F par entreprise. Chacune d'elles emploie en moyenne 7 fois moins de salariés que celles des groupes précédents.

Avec ces trois groupes, l'élaboration des articles textiles arrive à son terme et le dernier ensemble d'entreprises qui apparaît sur les tableaux 2 et 3 se consacre au commerce. Ces entreprises, rassemblées dans la nomenclature sous la rubrique 75, sont assez disparates. Nous avons relevé les entreprises spécialisées dans le commerce du cuir, des peaux et des chaussures, mais bien évidemment elles sont externes au marché textile dont nous cherchons à saisir les dimensions.

D'autre part, nous voyons apparaître pêle-mêle, comme exerçant une fonction similaire (le commerce) des entreprises de commerce de détail et des entreprises de commerce de gros de l'habillement, de la bonneterie ou des fibres brutes, qui se situent évidemment à des niveaux différents dans la structure technologique du marché.

En ce qui concerne le textile proprement dit, et quel que soit le niveau considéré, nous trouvons ici plus de 60 000 entreprises dont les 2/3 environ sont « artisanales » et se consacrent pour la plupart au commerce de détail. Le chiffre d'affaires moyen (déclaré bien entendu) ne dépasse guère 110 000 F, par entreprise au stade du détail.

L'ensemble du commerce textile aux différents niveaux emploie environ 130 000 salariés dont le salaire moyen en espèces est proche de 8 000 F.

Parmi les 4 groupes d'entreprises que nous avons ainsi examinées, celles du groupe 49 (habillement et travail des étoffes) sont les plus défavorisées en ce qui concerne le salaire moyen déclaré.

On peut s'étonner également que le nombre d'entreprises de ce groupe soit du même ordre de grandeur que celui des détaillants. Il apparaît que le sous-groupe 491 « Vêtements et lingerie sur mesure » comporte à lui seul 34 000 entreprises qui commercialisent évidemment elles-mêmes leur production. En revanche, on ne trouve que 11 000 entreprises de confection de vêtements et de lingerie. Si nous laissons le bénéfice du doute aux 2 000 entreprises classées sous la définition : « industries diverses de l'habillement », le nombre des entreprises créant des produits finis pour la vente au détail dépasse cependant 15 000 puisqu'on en dénombre 4 000 consacrées à l'industrie de la bonneterie.

Le résultat est le suivant : 15 000 entreprises consommatrices de produits semi-finis (filés et tissus) sont nécessaires (sans parler du commerce de gros) pour élaborer les produits finis commercialisés par près de 60 000 commerces de détail. Le rapport de 1 à 4 signifie qu'en moyenne 4 détaillants seulement écoulent la production d'un « industriel » travaillant au stade du produit fini. En fait le nombre de fournisseurs de chaque détaillant est souvent beaucoup plus important, aggravant encore l'émiettement de l'activité des fabricants. Ce rapport numérique de 1 à 4, entre producteurs et détaillants, peut donc expliquer l'échec relatif dans le textile, des chaînes et des groupements d'achats volontaires, si on le relie à la complexité nécessaire de l'assortiment.

b) La structure logique

La nomenclature fiscale des entreprises ne rend pas clairement compte des flux de produits et de services. Ceux-ci sont très complexes et notre propos n'est pas d'en analyser minutieusement le détail puisque cette première partie est simplement destinée à fournir une vue grossière de la branche.

Schématiquement, cette structure se scinde en deux parties : un appareil productif et un appareil distributif. La structure du marché textile n'en est pas moins complexe car elle comporte des cloisonnements multiples et qui se recourent.

Dans l'appareil productif, on peut distinguer trois niveaux :

Matière première

A ce niveau on trouve : coton importé ; laine produite en France ou importée ; textiles artificiels et synthétiques produits en France ou importés ; soie ; lin, etc...

Première transformation

Pour la quasi-totalité des fibres, il y a ensuite passage obligé par le canal de la filature, essentiellement : filature de laine, pure ou mélangée d'autres fibres ; filature de coton, pur ou mélangé.

Les autres fibres naturelles, lin, soie, etc... passent également par le stade filature.

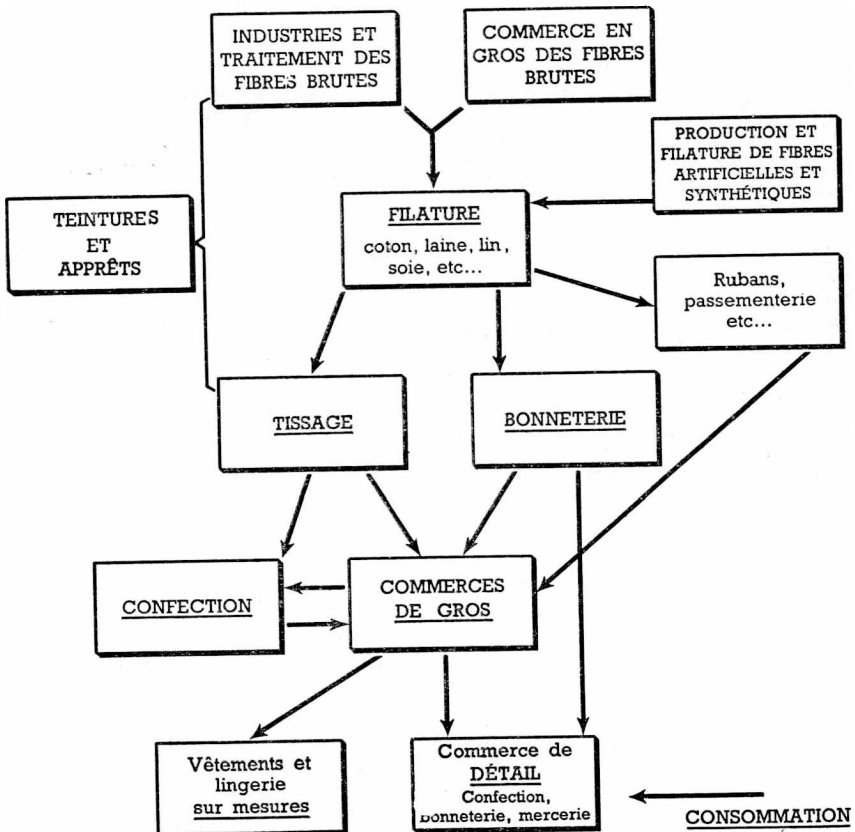
Les fibres artificielles et synthétiques sont, soit filées en mélange avec laine et coton essentiellement, soit dirigées sur la seconde transformation.

Deuxième transformation

Jusqu'alors, les industries gardaient une certaine individualité liée à la fibre, en dépit de la part croissante de fibres artificielles et synthétiques.

TABLEAU 4

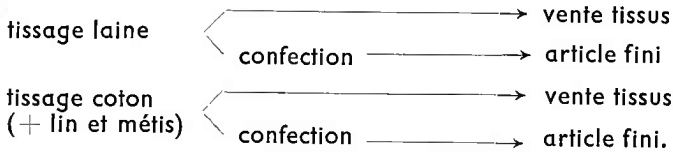
Structure schématique du marché textile



Ici deux types de transformations interviennent :

— l'une fait passer directement du filé à l'article fini par le canal de la bonneterie qui traite toutes les fibres.

— l'autre laisse les fibres encore relativement distinctes par une transformation à deux échelons :



Cette description, très résumée, est représentée schématiquement sur le tableau 4. L'appareil distributif est représenté par un cadre unique. La simplification est donc très excessive, encore que nécessaire. Le commerce est composé de nombreuses unités qui diffèrent, non seulement par la taille, mais également par le degré de spécialisation. Notons en passant que la rubrique (75) de la nomenclature selon laquelle sont analysées les statistiques des B.I.C., laisse de côté un nombre non négligeable de points de ventes qui sont les rayons textiles des commerces succursalistes, magasins populaires, grands magasins.

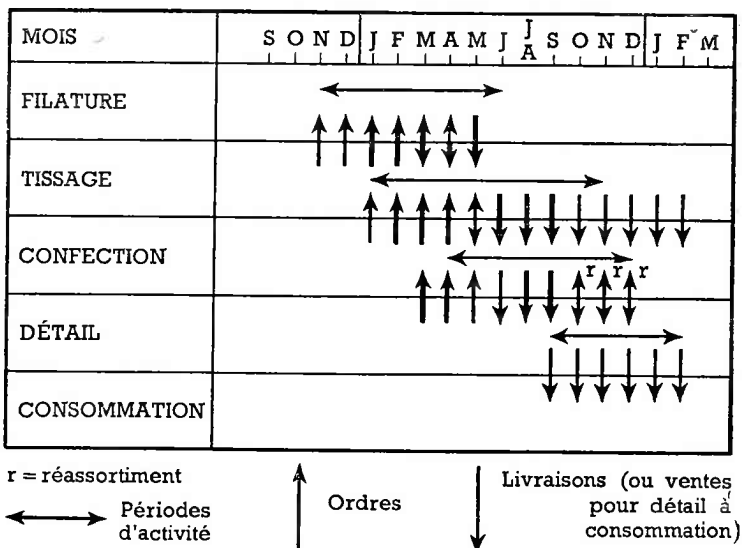
Le handicap dont souffrent la plupart des commerçants tient en grande partie à des causes assez précises dont les deux principales sont les suivantes :

— La fonction « assortiment » qui consiste à composer et équilibrer l'ensemble de l'approvisionnement d'un commerce n'est pas perçue comme une fonction en soi. Elle est assumée empiriquement par le commerçant à travers les offres multiples dont il est assailli de la part des fabricants ou de leurs représentants.

— Le délai commande-livraison est de six mois au moins et le choix d'un assortiment devient dans ces conditions un pari aveugle qui peut être perdu au moment où s'ouvre la saison, surtout pour la clientèle féminine, par le verdict des journaux spécialisés, verdict qui peut être incompatible avec les décisions d'approvisionnement et de production prises six mois plus tôt.

Le tableau 5 reproduit un « calendrier commercial » théorique, et fait apparaître les délais et l'inertie considérable de la fabrication, tirillée

TABLEAU 5
Succession dans le temps, des périodes de commandes et de livraisons entre niveaux pour la saison d'hiver



entre les impératifs d'étalement de la production et ceux, non moins contraignants, du saisonnement de la consommation (printemps-été d'une part, automne-hiver de l'autre).

3. LES GRANDES TENDANCES DE L'ACTIVITÉ TEXTILE

a) Les séries disponibles

Dans ce paragraphe, l'activité textile sera située et rapidement décrite, principalement à l'aide de quelques graphiques tirés des séries statistiques disponibles.

Les statistiques publiées sont finalement nombreuses et leur inventaire passé en revue en annexe. La couverture de l'ensemble de la branche textile n'est pas assurée d'une manière homogène. C'est ainsi qu'au niveau des industries d'amont (filature et tissage), on dispose de renseignements mensuels suivis sur l'approvisionnement en matières premières, la production, les stocks en sortie d'usine, voire les livraisons. En revanche, les renseignements sur l'activité de la bonneterie sont déjà plus parcimonieux. Ceux sur l'activité de la confection sont inexistants, tandis qu'au niveau du commerce de détail, on n'a d'informations que depuis quelques années, à partir d'un panel spécifique.

Les enquêtes conjoncturelles de l'I.N.S.E.E. renseignent depuis 1964 sur l'opinion de certains agents économiques quant au niveau de leur carnet de commandes, de leur production, de leurs ventes ou de leurs stocks. Parmi ces informations, celles qui bénéficient par ailleurs d'observations mensuelles objectives de la part de l'I.N.S.E.E., apparaissent comme assez réalistes. On peut en inférer que les autres le sont également. Toutefois, il ne s'agit là que d'indications relatives.

b) La désaisonnalisation

La lecture des graphiques tirés des séries mensuelles de l'I.N.S.E.E. et décrivant l'activité physique des industries ou le mouvement des produits ne peut s'interpréter sans correction saisonnière. Nous ne nous étendrons pas sur les techniques de désaisonnalisation, ni sur les mérites relatifs de telle ou telle méthode. Le raffinement est important, et même indispensable, dans une optique conjoncturelle où il est nécessaire, à court terme, de discriminer des effets intrinsèques et extrinsèques. Pour nous qui nous préoccupons ici de tendances et d'allures générales, le problème est différent et la méthode que nous avons généralement utilisée est la suivante :

Pour une donnée quelconque, le plus souvent disponible en quantités physiques, mois par mois sur 18 années, nous calculons pour chaque mois (juillet et août le plus souvent réunis en un seul) la valeur moyenne mensuelle entre années. Puis nous divisons chaque donnée du mois correspondant par cette moyenne.

c) La consommation textile

Les graphiques 2 et 3 permettent de comparer l'évolution annuelle des dépenses d'habillement et d'alimentation.

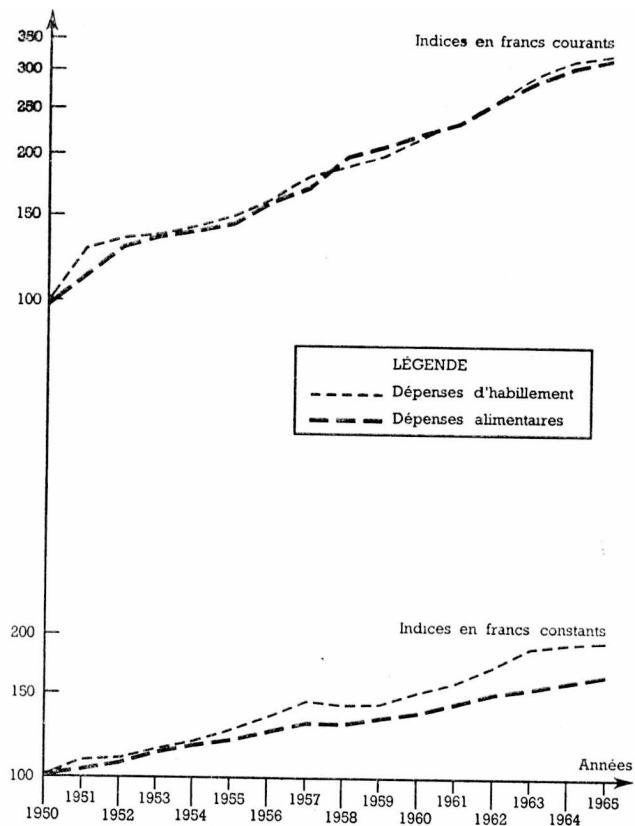
Le premier montre que l'évolution des dépenses, en francs courants, est très parallèle, mais qu'en volume (francs constants) l'habillement connaît une évolution plus rapide, du même ordre de grandeur que celle de l'ensemble de la consommation qui apparaît sur le graphique 3. Sur ce même graphique on constate, et c'est le corollaire de la comparaison ci-dessus, que l'indice des prix de détail alimentaire connaît une évolution plus rapide que celui des prix de l'habillement.

Il y a là un phénomène qui échappe provisoirement à l'analyse et qui est probablement lié à des caractéristiques structurelles et technologiques.

GRAPHIQUE 2

Tableau de consommation

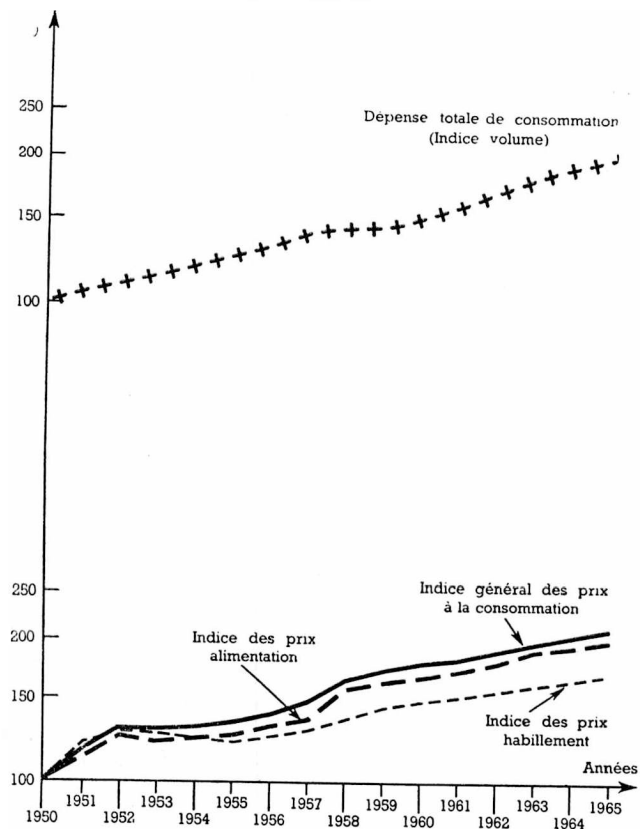
(Évolutions comparées des dépenses alimentaires et des dépenses d'habillement)



GRAPHIQUE 3

Tableau de la consommation

(Indices de la dépense totale de consommation à prix constants [volume], des prix alimentaires, des prix de l'habillement ; indice général des prix à la consommation.)



L'effet mode, en particulier, s'il existe dans l'alimentaire, y est certainement moins capricieux que pour le textile où il se combine à l'effet saisonnier.

d) L'évolution des industries de base, filature et tissage

Nous avons la chance de disposer de séries statistiques mensuelles sur 18 années consécutives, pour un certain nombre de caractéristiques physiques décrivant l'activité de ces industries.

Il existe également des indices et le plus intéressant est celui de l'activité de l'industrie textile. Il représente une pondération des productions physiques de la filature, du tissage et de la bonneterie. C'est donc, semble-t-il, un bon indice de synthèse. Il pourrait paraître souhaitable de disposer d'un indice plus homogène. En effet, si par la bonneterie nous saisissons une part de la fabrication de produits finis, nous n'y trouvons pas le reste. Deux raisons interviennent pour rendre très difficile l'élaboration d'un indice de la production finale textile. D'une part, l'activité de la confection est encore mal connue, d'autre part la quantité non négligeable de la production finale réalisée « sur mesures » intègre l'acte commercial de vente au consommateur. Il n'est donc pas possible actuellement de bâtir un indice de production finale textile pur.

L'indice textile I.N.S.E.E. qui apparaît au bas du graphique 4 a été présenté en scindant des périodes de trois années consécutives. On peut constater que dans chaque triennie, l'évolution de la production industrielle textile se répète plus ou moins nettement :

- Première année descendante ou stable.
- Deuxième année ascendante.
- Troisième année arrivant à un palier.

L'idée d'une régularité triennale n'est donc pas à rejeter a priori ; elle a ses partisans et nous en discuterons dans la seconde partie de cette étude consacrée à l'analyse des mécanismes du marché.

Sur le même graphique 4 sont présentées les évolutions, pour les industries lainières et cotonnières, de la production de filés et des stocks de filés et, pour le coton de la production de tissus.

Le parallélisme entre la production de filés et celle de tissus de coton est évident et implique, bien que les entreprises soient en général distinctes, une conformité de décisions découlant probablement d'une similitude dans les informations qui les déterminent.

On constate encore que, d'une manière assez régulière, il y a opposition entre production de filés et stocks de filés. L'opposition est meilleure pour le coton que pour la laine.

On observe enfin des pointes de production dans la filature de coton avec deux régularités triennales ; la première pour les quatre années suivantes : 1951, 1954, 1957, 1960. La seconde en 1958, 1961, 1964.

Le problème est de savoir si des raisons structurelles justifient l'existence de deux « cycles » de trois ans dont l'un supprime l'autre, ou si la recherche de régularités triennales ne relève pas tout simplement d'une idée a priori.

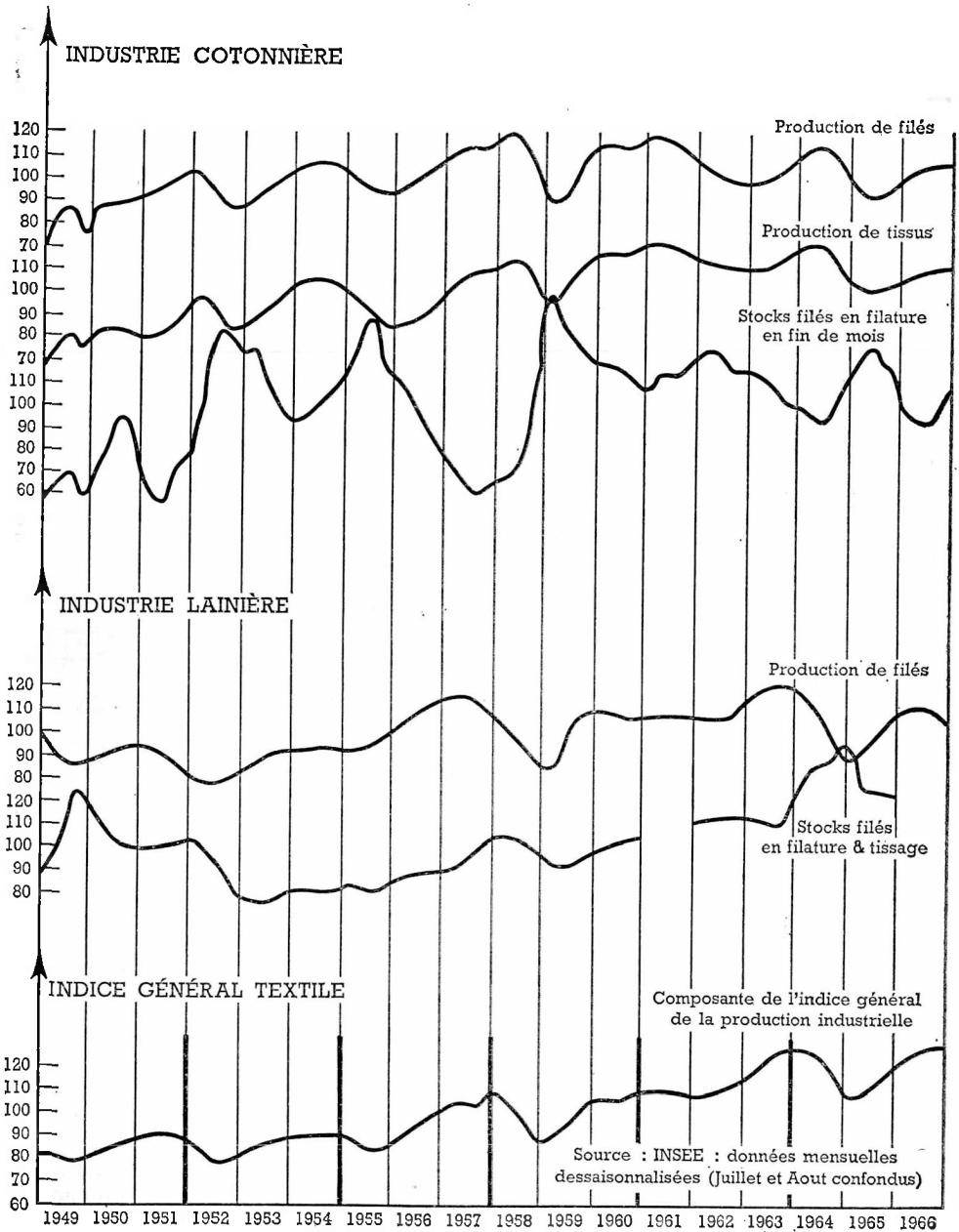
e) Production, commandes et stocks

Le graphique 5 permet d'observer les variations relatives de la production, des commandes et des stocks pour l'industrie du tissage de coton.

En haut on observe la variation mensuelle des stocks et du carnet de commandes. Pour établir ces graphiques nous avons calculé les écarts,

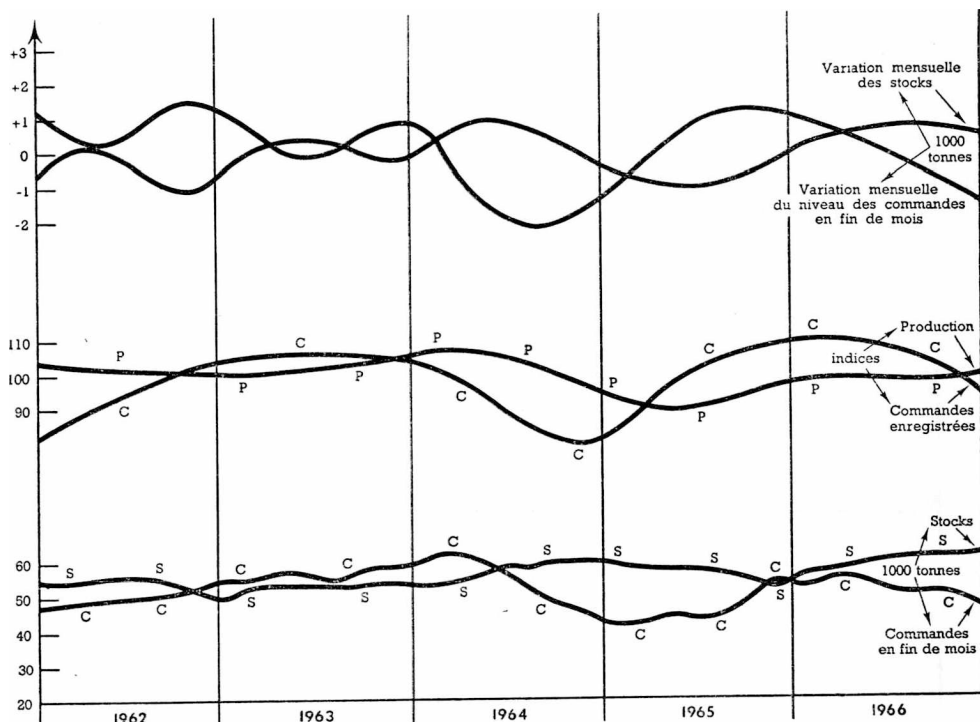
GRAPHIQUE 4

Activité de l'industrie textile



GRAPHIQUE 5

Tissus de coton : production, commandes, stocks



d'un mois à l'autre, des données brutes publiées. On constate en général une opposition entre ces deux données.

On peut comparer le décalage dans le temps entre les commandes enregistrées dans le mois et la production réalisée dans le mois. On voit que la production suit assez bien les commandes, avec un décalage de l'ordre d'une demi-année, qui est conforme au calendrier commercial présenté ci-dessus (1,2).

En bas apparaissent les données brutes dont ont été tirées les évolutions présentées en premier. Le même phénomène d'opposition apparaît, mais moins nuancé.

f) Évolution de l'emploi de la main-d'œuvre

Les données statistiques relatives à l'emploi de la main-d'œuvre dans l'industrie textile montrent des variations très liées à l'activité de la branche (graphique 6).

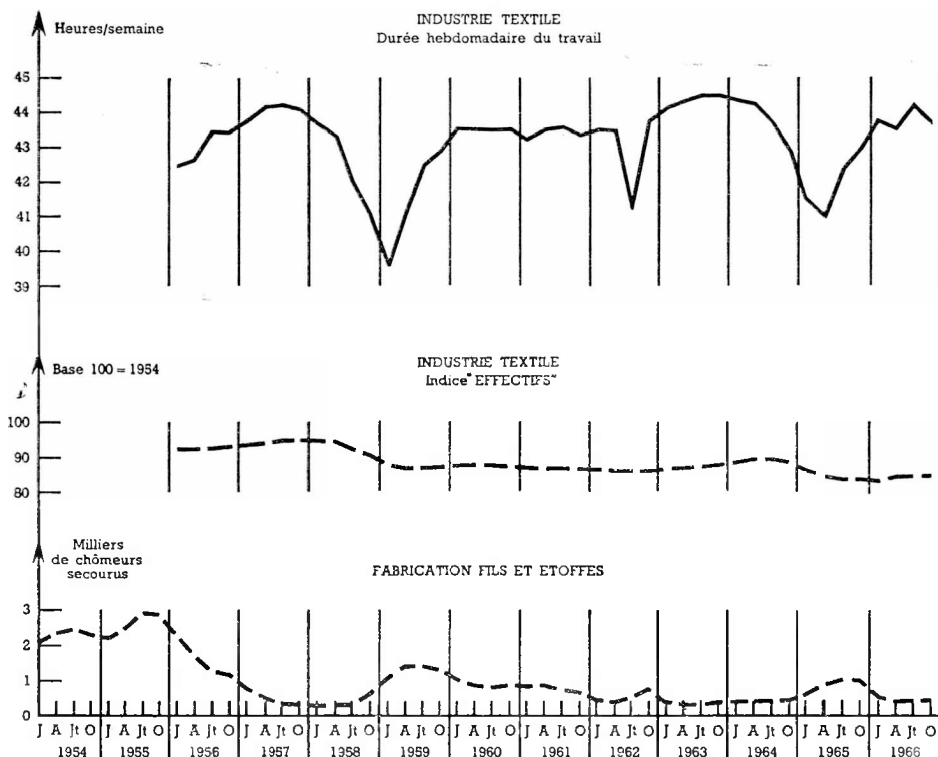
Chaque baisse d'activité se traduit par une réduction de la durée hebdomadaire du travail suivie d'une aggravation du chômage qui se résorbe progressivement, sans doute par reclassement puisque la résorption du chômage ne se traduit pas dans l'indice des effectifs. Ceux-ci, en effet, se réduisent progressivement. Si on compare cette tendance à celle de l'indice général d'activité du textile, cela doit signifier en gros que la productivité de la branche est croissante.

Il n'en reste pas moins que les crises que subit le textile ont un retentis-

GRAPHIQUE 6

Données trimestrielles sur l'activité des travailleurs de l'industrie textile
(corrigées des variations saisonnières)

Source I.N.S.E.E.



sement social non négligeable, à la fois sur la stabilité des rémunérations et sur celles des emplois.

Il n'est pas anormal qu'une industrie dont le marché est relativement saturé (quantitativement sinon qualitativement) ait une politique de productivité et donc de réduction progressive des emplois offerts. Toutefois, il est regrettable, et c'est une des préoccupations majeures des industriels, que cette politique ne puisse pas être menée avec continuité, mais qu'elle s'effectue par à-coups avec reconversion obligatoire, à chaque crise, de plusieurs centaines de travailleurs.

g) La production des produits finis

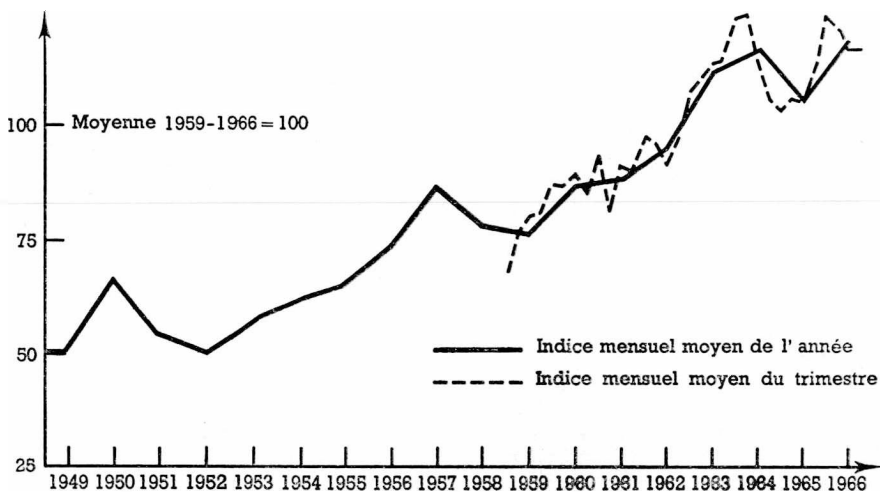
Les informations ici sont plus sommaires. Pour la bonneterie tout d'abord, compte tenu de la diversité des produits dont la plupart sont mesurés en nombre de pièces, l'élément le plus représentatif est probablement le tonnage total des fibres consommées. Il présente cependant deux inconvénients : d'une part, l'effet qualité résultant de l'introduction de nouvelles fibres est masqué, et d'autre part, il y a un décalage, qui n'est ni connu ni nécessairement fixe dans le temps, entre les approvisionnements de cette industrie et sa production.

Dans la période 1949 à 1958 nous n'avons pu disposer que de données annuelles qui deviennent trimestrielles à partir de 1959. Nous avons

dessaisonnalisé les données de cette seconde période et notre méthode conduit à prendre pour base 100 la moyenne de l'ensemble de cette période 1959-1966. Nous avons réindexé ensuite sur cette base les années antérieures, ce qui explique le point de départ assez bas de l'ensemble de la série qui apparaît sur le graphique 7. Il n'en reste pas moins que le tonnage traité par la bonneterie, se trouve multiplié par 2,4 entre 1949 et 1966, en dépit de la stagnation des trois dernières années, alors que les productions de filés et tissus qui apparaissent sur le graphique 8 n'ont augmenté au mieux que de 50 %.

GRAPHIQUE 7

Consommation de filés par la bonneterie



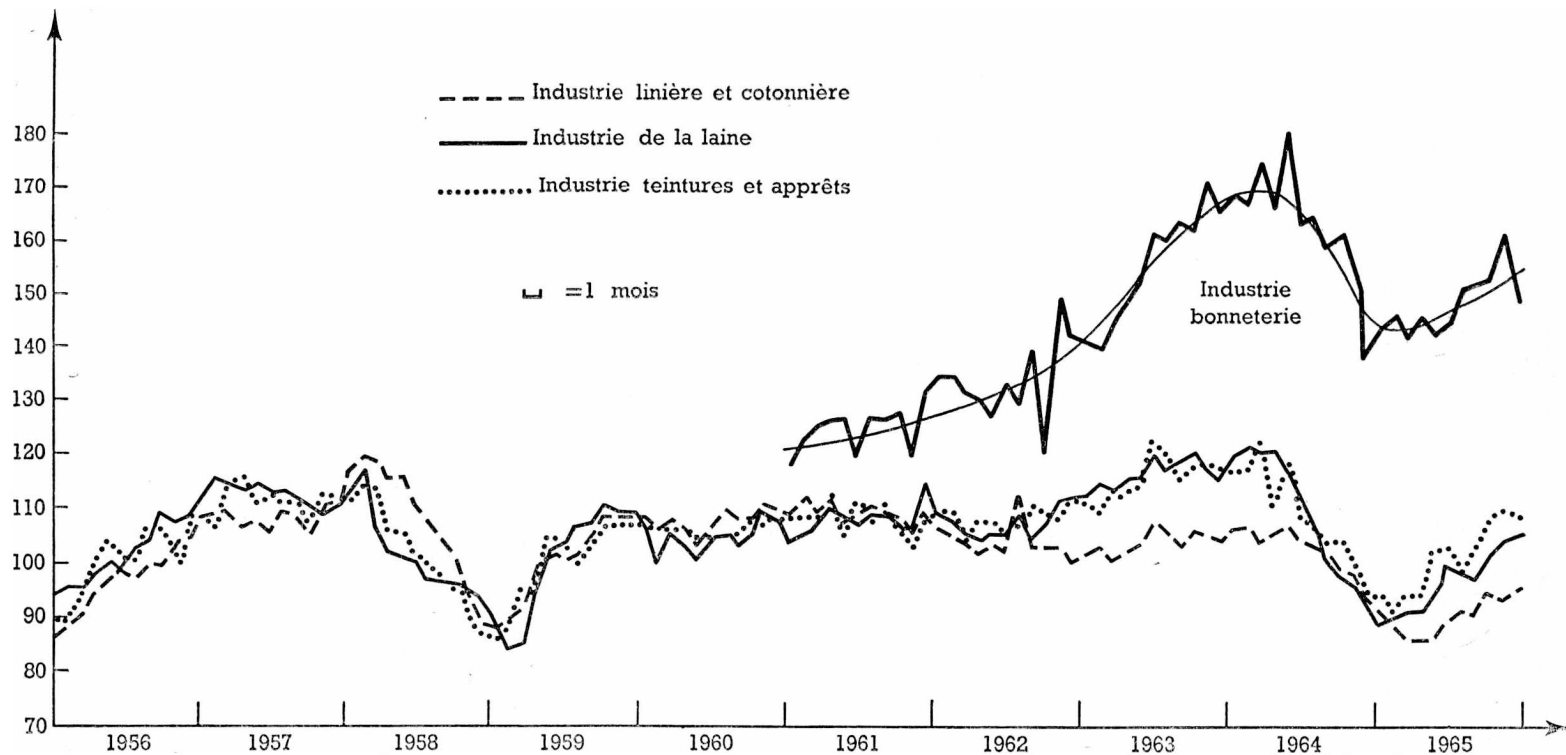
L'I.N.S.E.E. a publié au début de 1967 une récapitulation d'indices de production textile dessaisonnalisés, allant de 1956 à 1965, pour les trois industries suivantes : linière et cotonnière, de la laine, des teintures et apprêts. Il existe également dans ces séries un indice concernant la bonneterie, mais seulement sur la période 1961-1966. L'année 1959 fournit la base de tous ces indices. L'essor relatif de la bonneterie est apparent sur le graphique 8.

Pour la confection, nous disposons d'informations à la fois plus floues et plus nuancées. Les études conjoncturelles de l'I.N.S.E.E. balayaient un champ assez vaste d'activités. Mais les chiffres publiés concernent des opinions, par exemple : « pensez-vous que les stocks sont normaux, ou supérieurs ou inférieurs à la normale ? » L'écart entre les pourcentages des deux dernières catégories d'opinion donne l'importance du stock « ressenti » par les intéressés. Bien que le résultat des réponses à ces questions se traduise par un chiffre, il ne s'agit que de la « mesure » ordinale d'une opinion.

Nous avons mis bout à bout les résultats des diverses enquêtes conjoncturelles de l'I.N.S.E.E. pour l'industrie textile dans son ensemble et pour l'industrie de l'habillement. Les premiers résultats datent de 1964.

GRAPHIQUE 8
Indices textiles dessaisonnalisés (1956-1965)

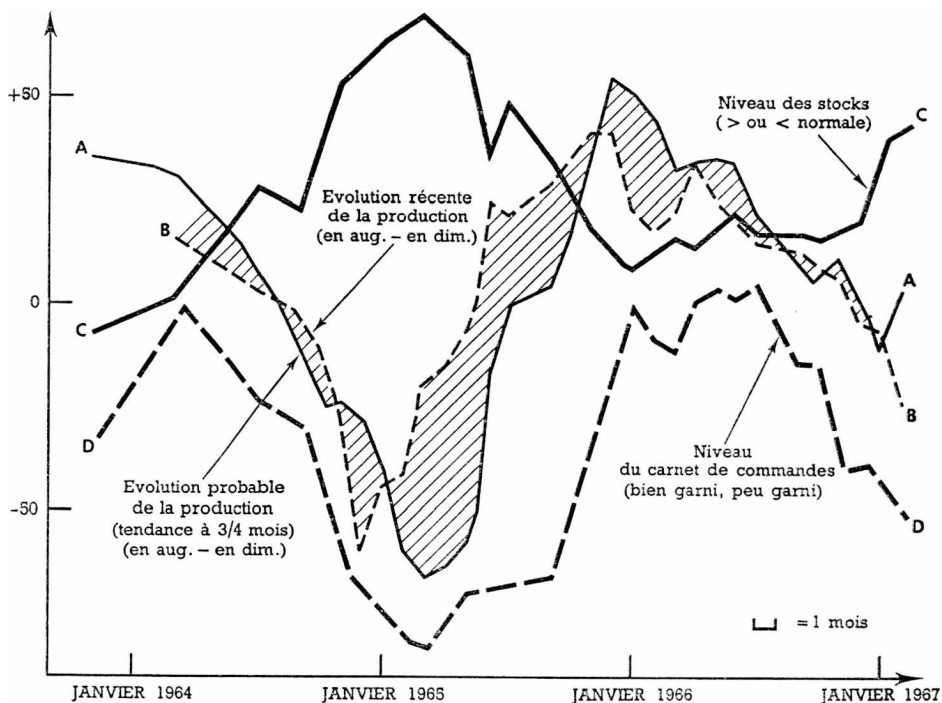
Source I.N.S.E.E.



On est en droit toutefois de se demander si la signification de ces indices relatifs est constante dans le temps. Le graphique 9 nous permet d'envisager une réponse optimiste dans la mesure où on retrouve assez typiquement les résultats objectifs, fondés sur des quantités physiques, qui apparaissent sur le graphique 4. Sur une période de plusieurs années, le graphique 9 montre un bon parallélisme entre les deux tracés relatifs, l'un à l'évolution probable de la production (3 à 4 mois), l'autre à l'évolution récente. L'évolution réelle, objective, de la production est correctement encadrée par ces deux courbes dont l'espace intérieur a été hachuré.

GRAPHIQUE 9
Évolution de l'industrie textile (1964-1967)

(Source I.N.S.E.E. Conjoncture)



Dans ces conditions, le graphique 10, qui résume tout ce que nous savons de l'habillement, mérite d'être pris en considération. L'enquête conjoncturelle interroge les industriels du vêtement (confection) et les détaillants. La production-vente de vêtements « sur mesures » n'est donc pas prise en compte, mais on peut penser que les évolutions d'activité sont comparables.

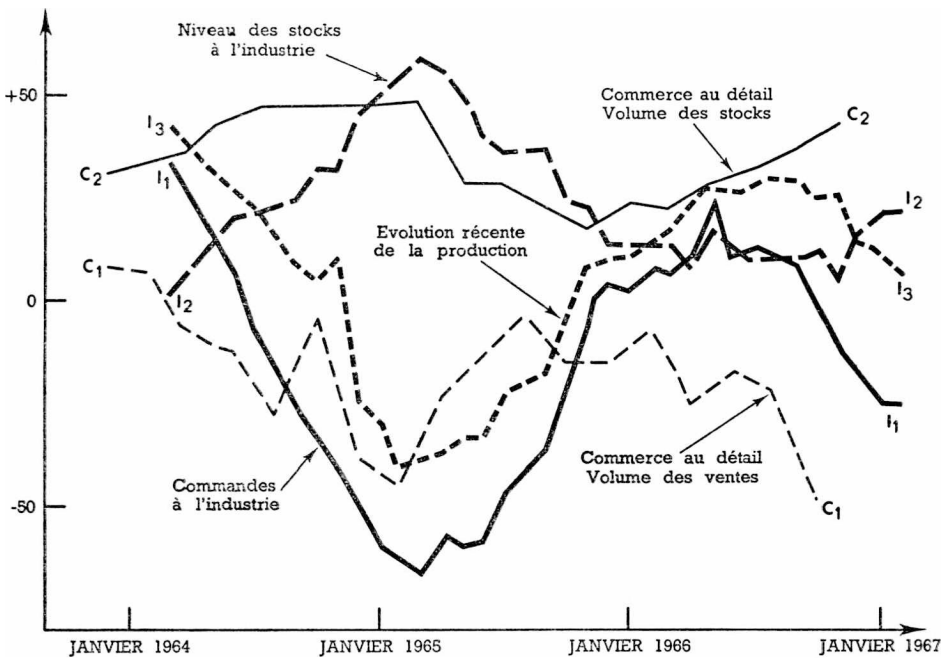
Il apparaît que la confection a une activité très synchronisée avec celles des autres industries textiles. On constate également la liaison entre les 3 variables : ventes au détail, commandes du détail à la confection, production de la confection. On observe enfin une opposition, prévisible d'ailleurs, entre ces trois derniers éléments et la perception de l'importance des stocks au détail. Ces derniers semblent avoir une bonne synchronisation avec les stocks de filés de l'industrie lainière (graphique 4). La comparaison est évidemment difficile puisque les données ne sont pas de même

nature, le recouvrement assez peu étendu, et que l'activité lainière se rapporte a priori aux vêtements d'automne-hiver. Toutefois, le vêtement d'été en tergal qui dépend de l'industrie lainière prend de plus en plus d'extension et induit une emprise moins discontinue de cette industrie sur la confection. De plus, si les données objectives de l'industrie d'amont ont été dessaisonnalisées (par un procédé mécanique), les données subjectives des enquêtes de conjoncture I.N.S.E.E. le sont implicitement, puisque, en toute saison on demande aux intéressés leur opinion par rapport à ce qui serait normal pour la saison.

GRAPHIQUE 10

Évolution de la production et du commerce de l'habillement

(I.N.S.E.E. Conjoncture)



Nous pouvons donc retenir cette similitude de l'état des stocks dans le temps depuis le détail jusqu'à la filature. C'est probablement un des éléments importants de l'analyse des mécanismes que nous aborderons avec la seconde partie de cette étude.

CONCLUSION

Les principales impressions qui se dégagent de ce survol de la branche textile sont les suivantes :

1. — Le textile, qui fait vivre près d'un million de salariés, constitue un ensemble très complexe d'activités dont la plupart sont exercées à une échelle artisanale à peine agrandie.

2. — La fabrication des produits finis est émiettée en une multitude d'entreprises. Il est même vraisemblable que la limite entre les entreprises de vêtements sur mesures et celles de confection est une fiction résultant de l'obligation qu'ont les entreprises de se classer sous un numéro de nomenclature.

3. — Le délai de réponse de l'industrie à la demande est de l'ordre de six mois.

4. — Les décisions relatives aux aspects qualitatifs de la production (formes, couleurs, ornements = mode) ne sont assumées par aucun niveau réellement responsable.

5. — La variation des stocks au détail semble se répercuter assez rigide-ment vers l'amont et déterminer la production instantanée des industries productives.

6. — Les modifications de l'activité mensuelle des industries, si progres-sives soient-elles, retentissent sur l'emploi.

7. — L'emploi et le commerce de détail sont les deux points flexibles de l'ensemble sur lesquels viennent buter les mouvements provoqués par les crises.

II. LES MÉCANISMES DU MARCHÉ TEXTILE

INTRODUCTION

Dans une conférence ⁽¹⁾ intitulée « L'entreprise de confection-type » (aux États-Unis), M. S. I. Capelin déclare, au sujet des stocks : « Les entre-prises américaines **essayent**, je dis bien **essayent**, de tourner avec un stock matières premières de quatre semaines et un stock de produits finis de six semaines au maximum. »

C'est là un principe de saine gestion. Le volume visé par les industriels français de la confection ou des autres industries textiles, peut être plus considérable, ce n'est pas cela l'important. L'important c'est que la « fuite devant les stocks » est le souci majeur de tous les producteurs du textile. C'est aussi que cette fuite vient buter sur le comptoir qui sépare le détaillant du consommateur. En effet, le consommateur, à la différence de tous les agents économiques qui le précèdent dans le marché du textile, ne com-mande pas car il ne revend pas.

Fait plus grave, la production est mise en œuvre plusieurs mois avant l'achat éventuel du consommateur, à un moment où ni le consommateur, ni le détaillant, ni le confectionneur, ni le tisseur, ni le filateur ne peuvent savoir quelles qualités et quelles quantités seront demandées par le consom-mateur lorsque au début de la saison, les journaux de mode diront que Madame X... a trouvé une robe charmante caractérisée par tel détail de forme ou de couleur sur lequel les détaillants ou les fournisseurs n'avaient pas osé parier.

Dans ces conditions, bien entendu, tous ceux qui peuvent régler leur activité sur une politique de stocks considérée comme optimale ont fort raison de le faire. Tant pis pour ceux qui ne le peuvent.

(1) Publiée par la revue : **Techniques de l'habillement**, n° 152, de septembre 1967.

Mais aussi, tout ralentissement des ventes au détail se traduit par un alourdissement des stocks au même niveau dont la répercussion est rapide aux niveaux en amont. Ceux-ci ajustent leur cadence de production et d'approvisionnement, y compris en filature, sans effet sensible sur les prix puisque les marchés des fibres sont des marchés internationaux peu affectés par la conjoncture particulière d'un marché local.

Ainsi, lorsque les achats des consommateurs ralentissent, il se produit des crises où les éléments flexibles sont :

— à une extrémité : les stocks, la trésorerie et les bénéfices des détaillants,

— à l'autre : la durée hebdomadaire du travail et, à la limite, le nombre d'emplois dans les industries.

Au cours de la période observée de 1949 à 1966, plusieurs crises ont atteint l'activité textile, leur succession suggère l'existence d'un phénomène cyclique. C'est ce problème que nous aborderons dans le premier paragraphe. Dans le second, nous tenterons une première interprétation économique qui nous conduira, dans la troisième et dernière partie de cette étude, à envisager les modèles explicatifs.

1. CRISES OU CYCLES

a) Notion théorique de cycle

Le mot même de cycle évoque les « fonctions circulaires », sinusoïdales, et les économistes empruntent, depuis quelques temps pour l'analyse des phénomènes cycliques, les méthodes mises au point par les physiciens, en particulier dans le cas des « processus stationnaires ».

Un cycle, s'il existe sur le plan économique, est donc à proprement parler un « processus », et la succession des crises est inévitable, la résolution de chaque crise étant le germe de la crise suivante.

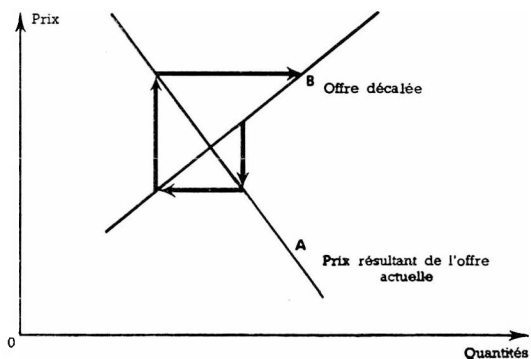
Les économistes qui ont, dans les trente dernières années, systématisé l'analyse de ces phénomènes sont principalement : Mordecai Ezekiel, Wassili Leontief, Jan Tinbergen et Herman Wold.

L'article d'Ezekiel de 1938, « The Cobweb Theorem » précise les modalités d'interprétation des phénomènes économiques dans lesquels interviennent des délais de réponse.

Si nous figurons sur un graphique 11 les liaisons entre l'offre et le prix, deux courbes sont nécessaires. L'une représente le prix qui s'établit sur le marché en fonction de l'offre actuelle. Comme il est normal, le prix baisse lorsque l'offre croît et inversement. L'autre représente l'offre déclenchée par le niveau des prix à un moment donné. Le prix détermine un ensemble de décisions des producteurs. Mais l'offre correspondante

GRAPHIQUE 11

Réponse décalée de l'offre au prix
(Cobweb = toile d'araignée)



n'apparaît qu'avec un décalage technique, un délai de réponse, caractéristique de la production considérée. A son tour cette offre détermine (courbe A) un prix sur le marché. Le jeu des décalages technologiques détermine un tracé qui peut diverger, converger ou se recouvrir régulièrement. Ce tracé suggère celui de l'araignée tissant sa toile d'où le nom proposé par les économistes : « Cobweb theorem ».

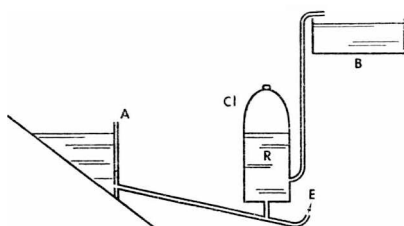
Lorsque le tracé n'est ni convergent ni divergent, il caractérise un processus stationnaire, c'est-à-dire un phénomène cyclique. Le phénomène cyclique le plus connu, le plus régulier et le mieux analysé, se rapporte au marché des viandes et le cycle du porc, en particulier, a été mis en évidence en Allemagne depuis plus de trente ans par le professeur Hanau. Ici le délai de réponse est d'un an. Certains auteurs ont montré que lorsque le cycle est harmonique, c'est-à-dire lorsque les variables qui agissent l'une sur l'autre sont exactement en opposition de phase, la durée totale d'un cycle est nécessairement égale à quatre fois le délai de réponse (Lorrie, Larson). Larson, en particulier, a montré qu'aux États-Unis le cycle du porc a une période de quatre ans.

b) Exemples de processus stationnaires mécaniques

Les crises apparemment périodiques qui surviennent dans le textile relèvent d'un mécanisme différent de celui qui entretient le cycle du porc, par exemple. Il n'y a pas, semble-t-il, d'effet-prix, du moins pas décelable à travers les statistiques publiées. Nous avons observé des mouvements de bascule ou, du moins, des oppositions entre ventes au détail et stocks, entre stocks au détail et production en amont. Plus précisément, on a le sentiment d'un blocage entraînant un ralentissement de toute l'activité textile amont lorsque les stocks au détail atteignent un certain niveau.

Ceci présente quelques analogies avec le fonctionnement d'un dispositif appelé « bélier hydraulique » ⁽¹⁾ et utilisé pour monter à un niveau supérieur une partie du débit d'un cours d'eau.

Fonctionnement du bélier hydraulique



La description du fonctionnement de cet appareil nous permettra de critiquer plus aisément le caractère réellement cyclique des crises.

Le réservoir A est alimenté par une source ou un cours d'eau quelconque. Un déversoir lui assure un niveau constant. A sa base, une canalisation d'écoulement entraîne l'eau vers un clapet d'écoulement E. Ce clapet peut être fermé, mais son poids le maintient normalement ouvert.

Lorsque le courant s'établit dans la canalisation, sa vitesse augmente progressivement et le clapet E se trouve soumis à une pression croissante qui amorce sa remontée. A un instant donné, cette pression croissante l'amène à se fermer brusquement, c'est le « coup de bélier », l'énergie cinétique de l'eau est soudainement retournée et agit sur le clapet de refoulement R qui restait fermé par le poids de l'eau et la pression de l'air dans la cloche C. Une certaine quantité d'eau est alors injectée dans C, où la pression augmente, cependant qu'elle diminue dans la canalisation. R se referme alors, tandis que la surpression momentanée dans C refoule une certaine quantité d'eau dans le réservoir supérieur B.

Mais la pression étant tombée dans la canalisation, E s'ouvre par l'action de pesanteur et A recommence à débiter.

La vitesse de circulation de l'eau s'accroît progressivement et un nouveau cycle débute ainsi.

Tentons maintenant de traduire ce processus en termes d'activité textile.

Partant d'un minimum de production, l'activité de l'industrie textile s'accroît de mois en mois et fait passer un flux croissant de produits par le canal de la distribution. Au niveau du détail, le flux entrant arrive à être plus important que le flux sortant, la prise de conscience tardive des stocks provoque un blocage et ce coup de bélier se traduit par une baisse de pression (diminution du nombre d'heures de travail hebdomadaire) (1) La pression tombe (évacuation des stocks au détail) et le flux de production qui était tombé à l'étiage reprend avec une vitesse croissante.

Il ne faut pas trop forcer la comparaison. L'image proposée en effet ne tient pas compte de certains phénomènes dans la mesure où, par exemple, elle implique un débit potentiel strictement fixé au niveau du détail, ou bien encore laisse de côté l'effet amplificateur des relais, en période soit d'expansion, soit de restriction, de sorte qu'une variation de 5% désirée au niveau du détail se transforme en une variation de 15 ou 20% au niveau de la filature (2).

Toutefois, cette image amène à soulever un certain nombre de problèmes :

— D'abord il semble que ce soient les variations rapides du flux de production qui soient responsables, sinon de la chronologie des crises, du moins de leur ampleur. Cette brutalité des réactions provient de ce que chaque entreprise cherche à optimiser son profit en minorant ses risques. La somme des optima n'est pas un optimum pour l'ensemble des entreprises.

— Il semble également que le déclenchement des crises résulte d'un effet cumulatif qui n'est perceptible que lorsque le coup de bélier est donné, c'est-à-dire lorsque le point de non retour est atteint. Si ceci est exact, la prévision ne pourra jouer son rôle préventif que si nous sommes en mesure de déterminer avec précision la genèse de ce processus cumulatif.

— Un dernier point enfin, probablement le plus important, se rapporte à la notion même de cycle. La plupart des experts du textile admettent que l'activité textile est cyclique et que la période du cycle est de l'ordre de 3 ans. Des durées plus précises sont avancées selon qu'il s'agit de la laine ou du coton. Cependant, ces experts estiment assez souvent que les crises, normalement localisées au creux des cycles, sont indépendantes les unes des autres et sont engendrées par des événements externes.

C'est là que la comparaison avec le fonctionnement du « bélier hydraulique » pose un problème critique. En effet, le mécanisme que nous avons ainsi décrit, fonctionne par à-coups successifs et chaque cycle, compte tenu de la structure du dispositif, engendre nécessairement le suivant.

A notre point de vue, dire que l'activité du textile est cyclique équivaut à dire que la résolution d'une « crise » contient en germe, inexorablement, la crise suivante. Les événements qui perturbent le marché peuvent modifier l'ampleur des crises, mais non leur chronologie. Cette chronologie est inhérente à la structure de l'appareil « production-distribution ».

L'alternative est donc la suivante :

— ou bien les crises sont autonomes et le fait qu'entre l'avènement de la V^e République (1957) et le retour des Rapatriés (1963) deux « cycles »

(1) La « baisse de pression » peut être accélérée par un effort momentané d'exportation.

(2) ALFRED (A. M.) and THOMSON (J. C.). *Trends in Fibre Consumption*. A reprint from *Review of Textile Progress*, vol. 15, 1963.

de trois ans aient pu prendre place, est purement fortuit. Les crises sont engendrées et résolues par des événements purement externes. Leur évolution dure en général trois ans du fait de la structure du marché. Leur succession est fortuite mais ne résulte pas d'un enchaînement fatal,

— ou bien au contraire, l'activité textile est fondamentalement cyclique, c'est-à-dire que la production et le détail « rétroagissent » l'un sur l'autre. La succession des crises et leur durée fixe ne sont pas fortuites, il existe un « processus stationnaire », à proprement parler un « cycle ».

S'il est possible de résoudre cette alternative, cela déterminera le type de solution que l'on peut rechercher pour prévenir les crises.

En effet, si la crise est provoquée par des événements externes, il va falloir développer un système d'observation et de prévision pour tous les domaines de l'environnement économique dans lesquels des « agressions » sont susceptibles de naître.

Dans le cas contraire, la conjoncture externe n'est pas négligeable loin de là, mais elle permettra de prévoir l'ampleur des crises, tandis que leur chronologie restera immuable. La prévention des crises se fondera efficacement, si c'est possible, en créant une liaison automatique supplémentaire remontant de « l'effet » à « l'effecteur » qui le produit. C'est le principe de la solution cybernétique. Ce type de solution est généralement aussi simple que difficile à trouver et a existé bien avant que la cybernétique sache dire son nom. Ainsi le secoueur qui alimente en grains la meule du moulin à vent est-il mu à une cadence liée à la vitesse de rotation de l'axe des ailes du moulin.

Faute de ce dispositif, si on laissait en bas de la trémie à grains une ouverture fixe (capacité de production courante de l'industrie), les grains s'écouleraient avec un débit que la meule s'appliquerait à broyer et à évacuer sous forme de farine. Si la meule ne débitait pas assez, elle s'engorgerait, ralentirait et broierait mal (soldes). La sortie de la trémie s'engorgerait (stocks en amont) et le débit de la trémie baisserait jusqu'à ce que la meule ait évacué son trop plein.

En fait, l'image ne s'adapte sans doute pas parfaitement là encore à l'activité textile ! Néanmoins, la comparaison entre le débit du grain modulé par la vitesse de rotation et le débit libre suggère une voie dans laquelle la prévention automatique des crises pourrait être recherchée, **si l'hypothèse cyclique est fondée.**

On mesure ainsi l'importance qu'il y a à vérifier cette hypothèse. Les données statistiques nationales ne sont pas bien efficaces pour cela et de plus, une telle recherche nécessite l'application de méthodes d'analyses sensiblement plus complexes que celles utilisées dans le cours de cette étude.

Certes, il est toujours paradoxal de rechercher un correctif automatique au volume d'une production, alors que ce volume est la résultante d'un ensemble de décisions humaines libres.

Cependant, si l'hypothèse cyclique est exacte, le fait est que cette résultante est statistiquement déterminée par l'état du marché à un moment donné. Un tel déterminisme qui ne saurait avoir aucun sens au niveau d'une firme individuelle, est significatif « stochastiquement » sur un ensemble de décisions non concertées.

Le type de solution que nous pensons qu'il faudrait rechercher devrait probablement substituer assez mécaniquement à la connaissance au jour le jour que les entrepreneurs ont de la situation, une image qui déclencherait, par le jeu du même processus, les décisions favorables.

c) Crise plutôt que cycle

Dans la première partie de cette étude nous avons insisté sur l'importance qu'il y a, pour la prévision, à déceler toutes les régularités. Si des cycles existent réellement, leur effet peut être prévu et défalqué des évolutions observées ou projetées. Le résidu inexplicé serait alors plus réduit et l'interprétation des observations, plus précise.

Mais nous avons vu également que les graphiques sur lesquels certaines régularités apparaissent ne conduisent pas à des certitudes indiscutables. Certes, on constate, surtout pour le coton, une opposition très nette entre production de filés et stocks de filés. Ce phénomène de bascule s'explique par le fait que les entrepreneurs cherchent une solution de compromis entre d'une part, le maintien pur et simple de leur activité qui ne pourrait qu'aggraver la situation des stocks et d'autre part, le ralentissement brutal dont les conséquences seraient intolérables au niveau de l'emploi et dangereuses sur le plan de la concurrence.

De telles oppositions traduisent donc en fait une inertie résultant de contraintes liées à la production et n'interviennent à notre sens que pour caractériser la chronologie propre à la résolution d'une crise ouverte.

Reste l'opposition entre les stocks au détail et la production. L'intensité de la production, nous l'avons vu, est à peu près synchronisée à tous les niveaux ; les stocks au détail sont répercutés assez rapidement jusqu'en amont. L'existence d'un cycle impliquerait le processus suivant : l'accroissement des stocks au détail, remontant jusqu'à la filature, induit une diminution des commandes et un ralentissement de la production qui permet à son tour un écoulement des stocks excédentaires. Il en résulterait alors un appel de livraisons de la part du détail, amplifié en amont par la concurrence et se traduisant par un effort accru de la production. Mais le délai de réponse de la production n'étant pas nul, une offre surabondante se présenterait au terme de ce délai et submergerait le détail où des stocks excessifs se constitueraient de nouveau. Et le cycle recommencerait.

Une telle interprétation nous paraît discutable, et la comparaison avec le cycle du porc permet sans doute d'en saisir la raison essentielle. Dans les divers marchés, le consommateur intervient et la somme des comportements individuels définit un comportement global de la demande. Dans le cas des viandes (en France la production de porc et celle de bœuf sont cycliques) les prix en baisse ou en hausse attirent ou éloignent le consommateur d'un produit donné. Mais l'effet cyclique, la rétroaction entre offre et demande, n'est possible que parce qu'il existe des substituts dans le domaine des viandes et parce que le prix reflète l'état du marché. Ainsi, la substitution entre viande porcine et viande bovine existe et sa sensibilité peut être mesurée. Pour le textile, il en va tout autrement. Les biens textiles sont plus ou moins durables et il semble que l'élasticité instantanée de la demande d'articles textiles au revenu soit assez forte. Dans ce cas, une baisse, ou une hausse moins rapide du revenu, peuvent introduire une demande moins active et sans substitution. Là réside sans doute la genèse des crises et l'on conçoit que le processus cyclique proposé ci-dessus pour le textile n'est pas acceptable.

Nous allons donc, dans le paragraphe suivant, tenter de préciser une interprétation économique des mécanismes du marché des articles textiles en privilégiant l'hypothèse qu'il existe des crises indépendantes par rapport à l'hypothèse cyclique dont nous avons vu les mécanismes rigoureux et improbables qu'elle implique.

2. PREMIÈRE INTERPRÉTATION ÉCONOMIQUE

a) Les divers mécanismes en jeu

Pour tenter de bâtir cette interprétation, nous devons récapituler les divers mécanismes que nous avons pu déceler dans les analyses précédentes.

1. — L'élasticité de la demande textile par rapport au revenu est assez élevée. C'est du moins ce qui résulte de l'analyse des séries chronologiques. Alors que l'élasticité calculée à partir des budgets de ménages, relativement faible, peut être considérée comme caractéristique de la tendance à long terme de la demande, celle que nous tirons des séries chronologiques, manifestant la réponse de la demande à l'évolution des revenus, caractérise plutôt le comportement à court terme. Cela semble logique et est généralement admis.

2. — Il en résulte que la variation de la conjoncture joue un rôle décisif dans les décisions d'achats textiles. Cela également est conforme au bon sens. La consommation textile est réellement élastique en ce sens que des achats peuvent être différés et que certains articles voient leur existence prolongée lorsque les ménages traversent des périodes relativement difficiles. Ces ventes perdues ne se rattrapent pas.

3. — Le rôle décisif du facteur-revenu dans les achats est en quelque sorte renforcé par le fait que le prix joue un rôle négligeable. Cet effet insignifiant du prix tient peut-être à deux causes principales : d'une part, son évolution est très lente et progressive et il ne répercute pas la situation réelle du marché ; d'autre part, pour un article donné, le marché offrant une gamme très vaste de prix, probablement bien plus étendue que pour la plupart des produits alimentaires par exemple, le consommateur n'a, au sujet des prix textiles, que des repères relativement vagues, d'autant plus que les achats d'un même type d'article sont plus éloignés dans le temps.

4. — En face d'une demande assez élastique, influencée à très court terme par la situation économique générale, l'offre, par le canal du détail, est relativement rigide. Cette rigidité s'explique par le fait que le détaillant doit s'engager par des commandes fermes, pour chaque saison, six mois environ avant le début de la saison. Le seul correctif qu'il peut introduire en cours de saison, s'il a visé trop juste, est de passer à ses fournisseurs des commandes de « réassort » qui ne sont honorées qu'avec un délai important, qui peut être trop long si la conjoncture se retourne défavorablement.

Si, en revanche, ses commandes ont été trop optimistes par rapport à la conjoncture de la saison de vente, alors ses stocks s'amplifient, sa trésorerie est de plus en plus immobilisée, ses commandes diminuent et les industries amont voient en fait le surstockage du détail se répercuter rigide-ment à leur niveau.

5. — Les industries d'amont : confection, bonneterie, tissage et filature ont pour principe d'étaler aussi également que possible sur l'ensemble de l'année leur activité de production pour des raisons de gestion évidentes. C'est pourquoi leur politique est de produire sur commandes fermes (bien que la possibilité d'annulation existe mais avec une application limitée) et qu'ils imposent également des délais aussi importants entre commande et livraison. Le programme de fabrication étant fixé, l'objectif est de s'y tenir au maximum. Cependant, lorsque la « remontée » des stocks se produit, chaque niveau est contraint d'abaisser son rythme de production et de restreindre ses commandes de matières premières.

6. — Il apparaît donc en fait que le baromètre des industriels, tout en étant très conjoncturel, est animé par un phénomène tout à fait secondaire relativement à la cause réelle. Ce baromètre est le niveau des stocks de produits finis de chaque entreprise. C'est d'ailleurs la seule information positive disponible.

7. — Qui plus est, les entreprises de l'industrie textile se fixent un certain programme de développement à long terme et il se produit des interférences entre ce programme et les incidents conjoncturels. En conjoncture défavorable, il faut prendre des mesures d'urgence, caractérisées par la fuite devant les stocks. Cela peut donc se traduire par une amplification de la baisse réelle de la demande. Inversement, si la situation s'améliore, on assiste à un certain emballement, chaque firme voulant devancer ses concurrents et réaliser une production aussi favorable que possible.

Si la reprise de l'activité au détail se confirme, cet excès momentané peut ne pas avoir de conséquences désastreuses et, en tout état de cause, le contrôle des stocks de produits fabriqués joue un rôle de frein.

b) Genèse et déroulement des crises

Telles sont donc les principales constatations que nous avons pu faire au cours de cette étude. Elles conduisent, nous l'avons vu, à rejeter, dans l'état actuel des informations, l'hypothèse d'un cycle autonome du textile de même nature que les cycles qui affectent la production des viandes par exemple (bœuf et porc en particulier).

Il se produit donc des **crises** déclenchées par une demande actuelle inférieure à l'offre actuelle, cette dernière résultant d'anticipations établies environ un semestre auparavant. Les mutations de plus en plus rapides de la mode rendent le marché textile plus vulnérable ou, si l'on veut, les anticipations plus aléatoires et plus complexes.

Une crise étant déclenchée, une période d'ajustement intervient avec une chronologie déterminée par l'inertie de l'ensemble de la branche. Le dégagement des stocks au détail dépend de leur volume, de l'évolution du pouvoir d'achat et des commandes nouvelles passées par le commerce de détail. En tout état de cause, la durée nécessaire à la résorption de ces stocks ne devrait pas excéder un an. En effet, les articles les plus périssables (couleur ou forme très « mode ») sont « bradés » d'une manière ou d'une autre, mais cessent en tout cas de faire partie de ce que nous pourrions appeler le stock vif, peut-être au prix de quelques faillites. Quant aux articles plus classiques, ils peuvent être remis en vente à la saison correspondante de l'année suivante et les commandes effectuées pour ces articles tiennent compte de ce stock réutilisable.

Si ces commandes sont encore une fois excédentaires par rapport à ce que sera réellement la demande, alors le processus de résolution de la crise est perturbé et, en fait, une nouvelle crise s'insère sur la précédente.

Nous avons vu que le processus de résolution de la crise se manifeste en amont par un ralentissement du rythme de production jusqu'à ramener les stocks de produits finis à un niveau jugé « normal ». Ce ralentissement est progressif. Lorsqu'on regarde par exemple sur le graphique 5 le stock de tissus de coton à la sortie des tissages, on voit qu'il oscille autour d'un niveau qui passe de 50 000 tonnes environ à 55 000 et s'y stabilise probablement. Cela représentait à peu près trois mois de production au début de la période et ne correspond maintenant qu'à deux mois et demi.

Le graphique 5 dans sa partie centrale montre une liaison entre le niveau de la production et l'importance des commandes enregistrées

chaque mois : la production, avec six mois de retard, évolue comme les commandes enregistrées.

Mais les commandes enregistrées répercutent d'une certaine manière l'état des stocks de l'industrie, donc de ceux du détail. Or ces stocks déterminent eux aussi, et à plus court terme, le niveau de la production. Celle-ci est donc influencée, selon deux rythmes décalés, par une seule information élémentaire qui est le niveau de l'activité du détail. Nous verrons dans la troisième partie, lorsque nous tenterons de formuler un modèle, que cela introduit des difficultés supplémentaires.

Si nous observons la poursuite du processus par lequel se résout la crise, nous devrions pouvoir faire intervenir les objectifs de production des firmes en fonction desquels les décisions de reprise de production seront déterminées. En fait, il y a une recherche de plein emploi du personnel et des installations, une pression permanente de la production vers l'aval, pression aiguillonnée par la concurrence entre firmes.

La rapidité de la reprise peut être partiellement mesurée par la vitesse d'écoulement des stocks. Ceux-ci parviennent dans certains cas à s'amenuiser sérieusement et cela stimule d'autant plus la production. Si la remontée de l'activité au détail est persistante, l'écoulement du flux de production sera assuré et ce flux verra son évolution stabilisée assez efficacement par le baromètre stocks de produits finis, malgré l'imperfection de cet instrument.

CONCLUSION

Si nous voulons résumer les aspects économiques du fonctionnement du marché textile, il apparaît que :

— le revenu des consommateurs détermine chaque mois deux variables principales distinctes dont l'une est la livraison à très court terme de produits finis par les industries et l'autre la production à terme des mêmes industries (à six mois environ) ;

— ce décalage caractérise l'inertie de la réponse de l'offre à la demande ;

— les ruptures de rythme dans la croissance du revenu provoquent des interférences entre le rythme de production et le rythme d'écoulement de cette production qui se traduisent par des crises.

En dehors des problèmes techniques d'amélioration des structures en vue de réduire l'inertie de la réponse de l'offre, il faudrait tenter de déterminer l'action exacte de la variable qui semble motrice (le revenu) et les perspectives de revenu qui permettraient de prendre au niveau de la production les décisions optimales à tout moment.

III. — LA RECHERCHE DE MODÈLES EXPLICATIFS

1. LES MODÈLES CLASSIQUES DE COMPORTEMENT

Dans le domaine textile comme dans les autres secteurs de la consommation, le comportement global des consommateurs peut être cerné par la réponse aux variations d'un certain nombre de facteurs explicatifs. Trois effets principaux sont ainsi discernables : effet du revenu, effet du prix, effet de la qualité. Les réactions des consommateurs à ces contraintes extérieures sont plus ou moins modulées par leurs caractéristiques sociologiques (composition du ménage, urbanisation, activité professionnelle).

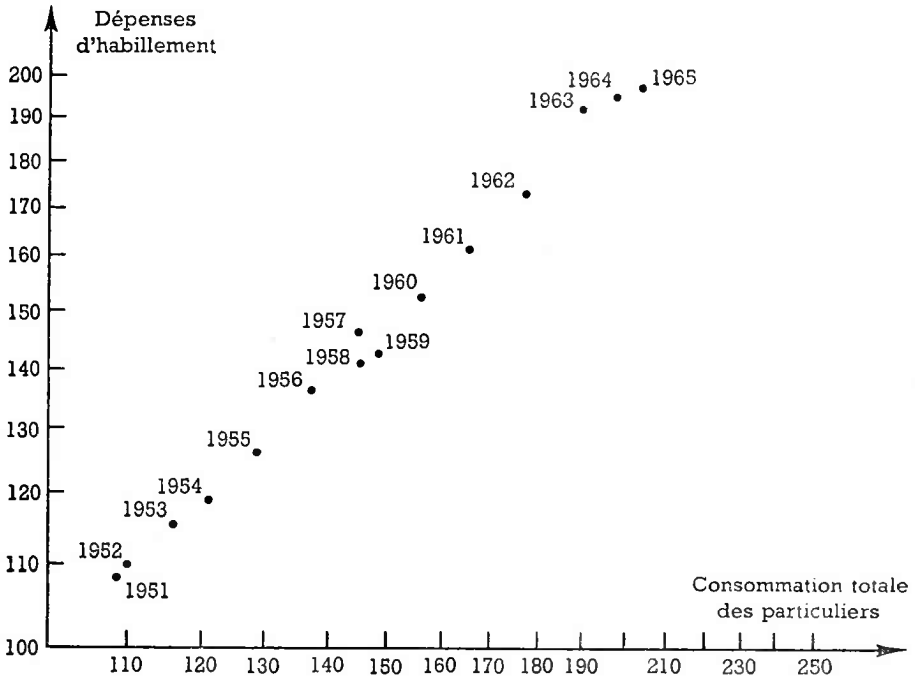
a) Effet du revenu

L'action du revenu peut être saisie, soit à partir de séries chronologiques, soit à partir d'enquêtes sur les budgets des ménages.

Le graphique 12 montre la liaison (en échelle doublement logarithmique) entre l'indice du volume de la dépense d'habillement et celui du volume de la dépense totale de consommation des particuliers.

GRAPHIQUE 12

Liaison entre l'indice du volume de la dépense d'habillement et l'indice du volume de la dépense totale de consommation des particuliers
(base 100 en 1950, évaluation en F constants, prix de 1956)



Ce graphique repose sur un modèle à élasticité constante

$$(1) \quad \log C = a \log R + b$$

où C représente la consommation textile et R le revenu mesuré par la consommation totale.

L'élasticité apparente est voisine de l'unité, ce qui est concordant avec les observations tirées du tableau de la consommation qui montre que depuis 1950 le coefficient budgétaire relatif à l'habillement est pratiquement stable.

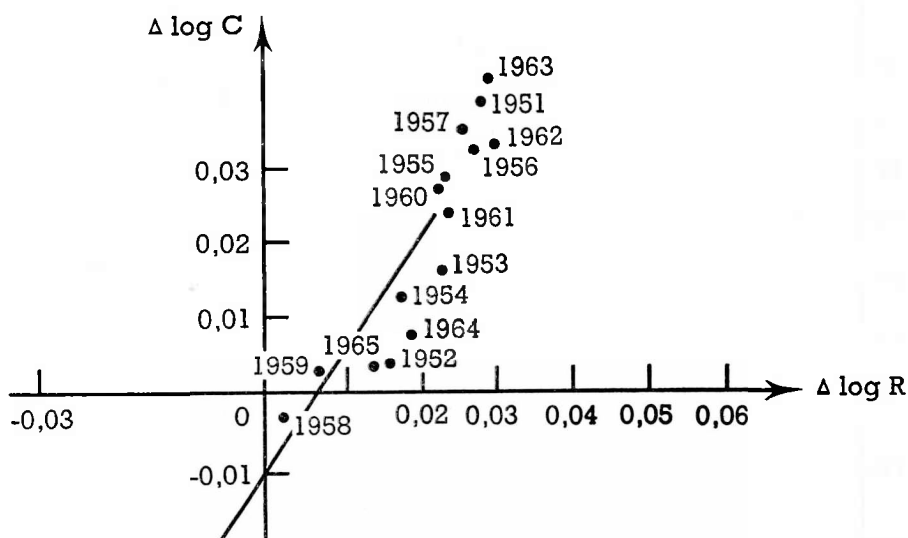
Toutefois, il existe des tendances tant pour la dépense totale de consommation que pour la dépense d'habillement et nous avons voulu tenter d'éliminer l'effet parasite dû à la tendance.

Pour cela nous avons complété le modèle à élasticité constante en l'écrivant :

$$(2) \quad \log C = a \log R + bt + c$$

où t est le temps mesuré en années.

GRAPHIQUE 13
Dépenses d'habillement et dépense totale



Le graphique 13 rend compte de l'aspect obtenu lorsque l'on considère les différences premières, artifice par lequel on parvient à éliminer les effets de trend supposés concentrés sur le terme faisant intervenir le temps t .

En effet, pour deux années successives, (i) et $(i + 1)$ l'équation (2) s'écrit :

$$(3) \quad \log C_{i+1} = a \log R_{i+1} + b(t_i + 1) + c$$

$$(4) \quad \log C_i = a \log R_i + b(t_i) + c$$

La différence première [(3) — (4)] conduit à :

$$(5) \quad \log C_{i+1} - \log C_i = a[\log R_{i+1} - \log R_i] + b$$

L'équation (5) peut s'écrire sous 2 formes équivalentes :

$$(6) \quad \Delta \log C = a \Delta \log R + b$$

ou

$$(7) \quad \log \frac{C_{i+1}}{C_i} = a \log \frac{R_{i+1}}{R_i} + b$$

Le graphique 13 est en coordonnées arithmétiques et les coordonnées des points correspondent aux différences premières des logarithmes des données, logarithmes qui ont été calculés.

En dépit de l'irrégularité plus grande du graphique, il semble que la droite que l'on pourrait ajuster aurait une pente de l'ordre de 1,5.

Cette élasticité — à court terme et débarrassée en principe de l'influence de la tendance — serait donc environ égale à 1,5.

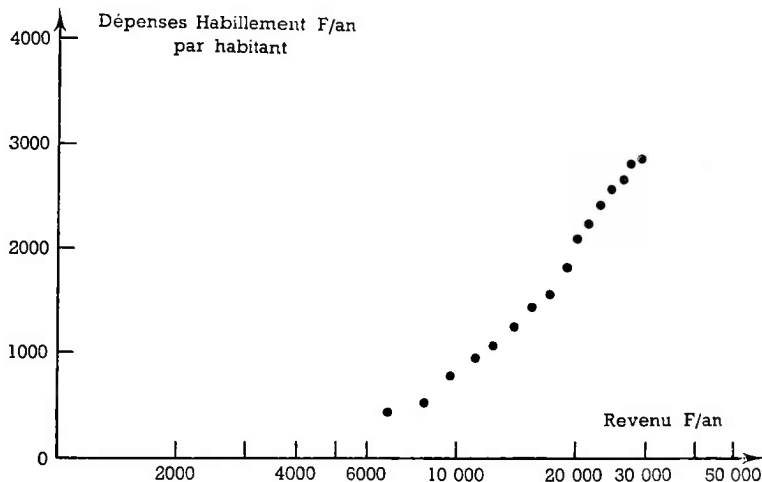
L'élasticité par rapport au revenu tiré des enquêtes auprès des ménages n'est pas nécessairement une élasticité constante et, logiquement, elle doit décroître plus ou moins lorsque le revenu croît.

Toutefois, les résultats obtenus sur l'enquête de 1963-1964 auprès des familles nombreuses font apparaître une élasticité proche de l'unité et peu influencée par le revenu. Le modèle retenu dans ces analyses est un modèle semi-logarithmique classique.

Les résultats publiés par l'Office Statistique des Communautés Européennes sur la partie française (réalisée par l'I.N.S.E.E.) de l'enquête communautaire de 1963-1964 permettent d'analyser graphiquement, pour certaines catégories de ménages, les lois de comportement relatives à la dépense « d'habillement et chaussures ». Le tableau 6 donne les chiffres que nous avons relevés, par tranche de dépenses totales de consommation, pour l'ensemble des ménages des catégories suivantes : ouvriers, employés, fonctionnaires.

GRAPHIQUE 14
Dépenses d'habillement
(Ménages : ouvriers, employés, fonctionnaires)

Source : enquête O.S.C.E.



Le graphique 14 correspond à un modèle semi-logarithmique, c'est-à-dire :

$$(8) \quad C = a \log R + b$$

En évaluant graphiquement les paramètres, on aboutit à :

$$(9) \quad C = 4,790 \log R - 18\,400$$

En utilisant la formule :

$$(10) \quad e = M \cdot \frac{a}{C}$$

où e est l'élasticité-revenu pour un revenu correspondant à la dépense C et où M est le logarithme décimal du nombre e , on trouve les élasticités suivantes :

$$R = 20\,000 \text{ F/an/ménage} \quad e = 0,95$$

$$R = 30\,000 \text{ F/an/ménage} \quad e = 0,62$$

TABLEAU 6

Dépense habillement, chaussures et consommation totale
(Ménages : ouvriers, employés, fonctionnaires)

Source : enquête O.S.C.E.

DÉPENSES HABILLEMENT ET CHAUSSURES (francs par an, par ménage)	CONSOMMATION TOTALE
266	< 6 000
440	6 000- 7 500
504	7 500- 9 000
769	9 000-10 500
971	10 500-12 000
1 075	12 000-13 500
1 335	13 500-15 000
1 445	15 000-16 500
1 558	16 500-18 000
1 809	18 000-19 500
2 101	19 500-21 000
2 216	21 000-22 500
2 409	22 500-24 000
2 563	24 000-25 500
2 673	25 500-27 000
2 809	27 000-28 500
2 823	28 500-30 000
4 288	30 000 et +

Ici l'élasticité décroît assez sensiblement avec le revenu.

Cependant le tableau 6 suggère que, entre groupes de ménages de revenus différents, le coefficient budgétaire reste assez constant comme cela se produit dans le temps pour l'ensemble des ménages. Malgré les inconvénients théoriques d'une loi de comportement ajustée sur un modèle linéaire en coordonnées arithmétiques, nous avons tenté l'expérience, dont le résultat apparaît sur le graphique 15.

Le modèle proposé :

$$(11) \quad C = aR + b$$

ne paraît pas inadéquat.

Un des inconvénients théoriques de ce modèle est qu'il peut fournir une élasticité croissante avec le revenu ce qui n'est pas satisfaisant pour une consommation qui peut à la limite se saturer. Or dans le cas présent, l'évaluation graphique des paramètres conduit à :

$$(12) \quad C = 0,118 R - 390$$

Comme l'élasticité est donnée par la formule :

$$(13) \quad e = \frac{aR}{aR + b} = 1 - \frac{b}{C}$$

et que b est négatif alors que C est en dénominateur du terme additionnel, on voit que l'élasticité va décroître lorsque le revenu croît. En effet on trouve :

$$e_{15\ 000\ F} = 1,26$$

$$e_{30\ 000\ F} = 1,125$$

En tout cas l'élasticité obtenue ici est supérieure à celle qui résulte du modèle semi-logarithmique, bien que l'une et l'autre soient inférieures à l'élasticité sur séries chronologiques après élimination de la tendance.

En fait, le groupe de ménages observés exclut la plupart des revenus supérieurs à la moyenne : cadres supérieurs, professions libérales, etc.

GRAPHIQUE 15

**Corrélation entre les dépenses d'habillement et chaussures
et la dépense totale de consommation**
(Ménages : ouvriers, employés, fonctionnaires)

Source : enquête O.S.C.E. 1963-1964



On peut supposer, s'il existe une saturation, qu'elle apparaîtrait nettement pour ces tranches supérieures de revenus et que nous ne pourrions plus ajuster une droite en coordonnées arithmétiques.

Nous pensons donc qu'il convient de retenir une élasticité-revenu à long terme (tirée des enquêtes budgétaires) proche de l'unité mais pouvant descendre à 0,6 ou 0,5 lorsque les revenus s'élèvent. Par contre, pour l'élasticité à court terme, il semble nécessaire de retenir une valeur nettement supérieure à l'unité (c'est du moins ce que l'on peut tirer des séries chronologiques).

Il convient de préciser que cette élasticité à court terme joue après élimination du trend, donc par rapport à la tendance. Cela signifie qu'une diminution du rythme d'accroissement des revenus, c'est-à-dire une croissance moins rapide par rapport à la moyenne des accroissements annuels, va être ressentie par les consommateurs comme une baisse de revenu et pourra à la limite se traduire réellement par une baisse de la consommation en volume.

b) Effet du prix

Dans la mesure où les séries annuelles de prix à la consommation pour l'habillement sont réalistes, on peut affirmer que le prix est sans effet sur la consommation.

En effet, nous avons tenté d'ajuster aux séries chronologiques un modèle du type :

$$(14) \quad \log C = a \log R + b \log P + e$$

En différenciant ce modèle, on voit bien que :

$$(15) \quad \frac{dC}{C} = a \frac{dR}{R} + b \frac{dP}{P}$$

et il apparaît que le paramètre a est encore une élasticité constante de la dépense par rapport au revenu.

En fait, pour éliminer la tendance, nous avons fait intervenir en plus le temps comme dans l'équation (2) ci-dessus. Nous avons donc représenté les différences premières. Comme il n'est pas possible graphiquement de représenter une régression à trois variables, nous avons assumé deux valeurs possibles pour l'élasticité-revenu constante ($a = 1$ et $a = 1,5$). Puis nous avons corrigé la consommation de l'effet-revenu pour isoler l'effet du prix. Il s'agit donc de régressions conditionnelles qui correspondent à :

$$(16) \quad (\Delta \log C - a \Delta \log R) = b \Delta \log P$$

Les deux graphiques résultants (graphiques 17 et 18) semblent signifier que l'effet du prix, dans les conditions où nous l'avons analysé, n'est pas significatif.

c) Effet qualité

Le mot qualité est par lui-même assez ambigu. L'approche que l'on peut faire de la qualité par l'analyse économétrique est en fait relative au prix consenti pour un article donné. On a :

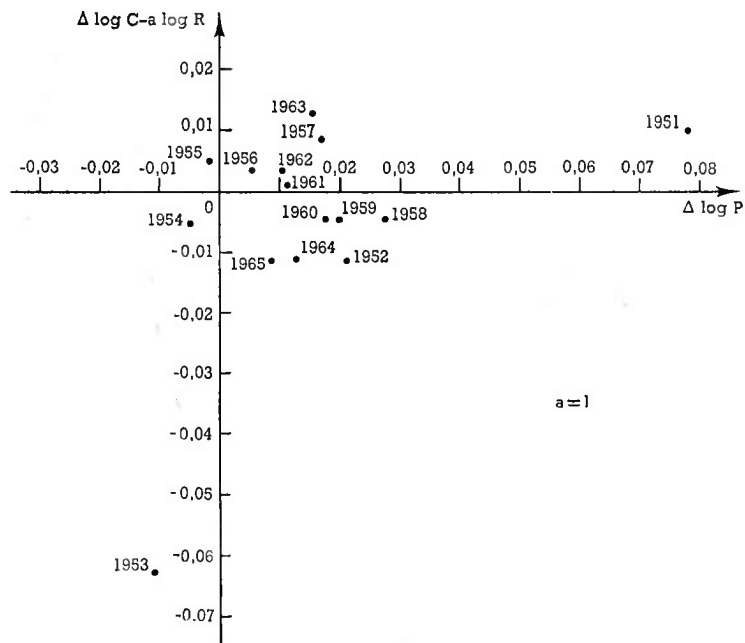
$$(17) \quad C = Q \cdot P$$

ce qui signifie que la dépense est le produit d'une quantité par un prix. En différenciant les logarithmes des termes de cette égalité, on arrive à :

$$(18) \quad \frac{dC}{C} = \frac{dQ}{Q} + \frac{dP}{P}$$

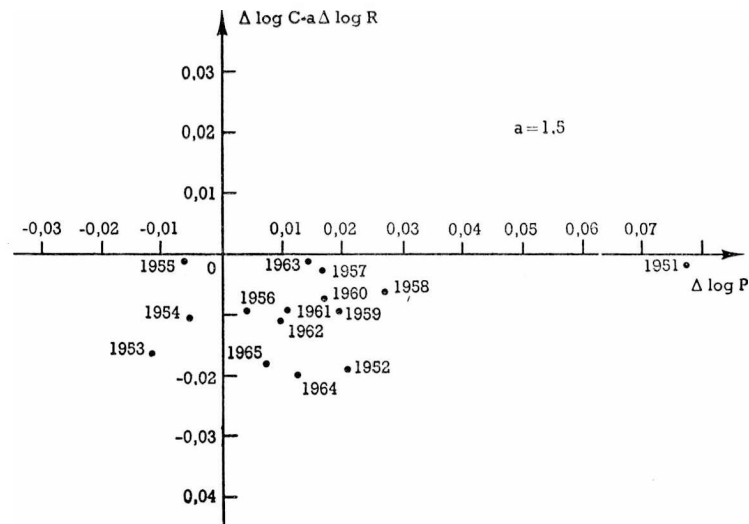
GRAPHIQUE 16

Effet du prix en régression conditionnelle
sur la dépense d'habillement



GRAPHIQUE 17

Effet du prix en régression conditionnelle
sur la dépense d'habillement



Si l'on divise tous les termes de cette équation par $\frac{dR}{R}$ on obtient :

$$(19) \quad e_R = e_Q + e_g \quad \text{qui s'énonce}$$

l'élasticité par rapport au revenu est la somme d'une élasticité-quantité e_Q et d'une élasticité-qualité e_g . Cette dernière se définit comme la variation relative du prix unitaire consentie par le consommateur pour une variation relative donnée de son revenu.

Théoriquement cette élasticité-qualité peut s'obtenir à partir d'une enquête budgétaire dans laquelle les quantités et les dépenses ont été observées. En fait, les calculs correspondants n'ont pas été effectués à partir d'enquêtes budgétaires françaises pour les articles d'habillement.

Il ne nous est donc pas possible d'accéder pratiquement à une évaluation de l'effet qualité.

En résumé, en ce qui concerne les modèles classiques de comportement, nous retiendrons :

- que l'effet du revenu est prépondérant,
- que l'élasticité par rapport au revenu à long terme peut être assez proche de l'unité et qu'il en résulte un taux d'accroissement annuel en volume des dépenses d'habillement qui n'est pas négligeable,
- que, cependant, le taux d'accroissement du chiffre d'affaires au détail peut être moins favorable puisque la tendance des prix relatifs de l'habillement est décroissante,
- que l'élasticité-revenu à court terme est assez vive et peut conduire à des régressions de la demande d'une année sur l'autre (en volume) lorsque le rythme de croissance des revenus se ralentit et même s'il n'y a pas décroissance du revenu en francs constants.

2. OPPORTUNITÉ DE MODÈLES CONJONCTURELS ALÉATOIRES

Ces informations, pour précieuses qu'elles soient, ne permettent cependant pas de déterminer mois par mois les meilleures décisions à prendre aux différents niveaux de l'activité textile.

Nous avons vu que la caractéristique de la branche est son inertie et il est tentant de se référer à des modèles conjoncturels qui, tenant compte de cette inertie, donneront une influence prépondérante au passé récent.

a) Le modèle à deux aléas

Or il existe un modèle conjoncturel qui a fait ses preuves dans un certain nombre de domaines. Ce modèle a été établi par G. Morlat et D. Bachellet⁽¹⁾. Il vient à la suite de recherches menées par G. Morlat sur la consommation d'électricité⁽²⁾.

Partant de l'explication par la fonction exponentielle de la chronique C_t mesurant un phénomène lié à l'expansion économique :

$$(20) \quad \log C_t = a + bt$$

(1) D. RACHELET et G. MORLAT. « Modèle à deux aléas pour l'analyse des chroniques économiques » *Recherche Opérationnelle*, 3 trim. 1966, n° 40.

(2) G. MORLAT. « Modèle pour des chroniques économiques mensuelles. » *Revue de Statistique Appliquée*, 1963, vol. XI, n° 2.

ou de la forme équivalente :

$$(21) \quad \log \frac{C_t}{C_{t-1}} = b$$

les auteurs proposent une formule moins rigide :

$$(22) \quad \log \frac{C_t}{C_{t-1}} = z_t$$

où z_t est une variable aléatoire.

Le modèle (22) conduit à la forme suivante :

$$(23) \quad \log C_t = \log C_0 + \sum z_t$$

qui fait bien apparaître la caractéristique de ce modèle à **aléa cumulatif**.

Or rien ne permet de préjuger si les aléas doivent être ou bien indépendants et passagers, ou bien cumulatifs.

Les auteurs proposent donc « d'introduire, dans un même modèle, aléas cumulatif et passager, leur influence respective dépendant du phénomène étudié et de l'échelle de temps adoptée ».

Ce modèle s'obtient en écrivant :

$$(24) \quad \begin{cases} \log C_t = y_t - x_t + u_t \\ x_t = x_{t-1} + m + v_t \end{cases}$$

où u_t et v_t obéissent à l'ensemble d'hypothèses suivant :

$$(25) \quad \left\{ \begin{array}{l} E(u_t) = E(v_t) = 0 \\ E(u_t u_{t'}) = \begin{cases} 0, & \text{si } t \neq t' \\ \sigma_u^2, & \text{si } t = t' \end{cases} \\ E(v_t v_{t'}) = \begin{cases} 0, & \text{si } t \neq t' \\ \sigma_v^2, & \text{si } t = t' \end{cases} \\ E(u_t v_{t'}) = 0 \quad \text{quels que soient } t \text{ et } t' \end{array} \right.$$

Les auteurs précisent que « l'interprétation économique » de ces aléas est facile à concevoir, au moins de façon macroscopique :

— « u_t , aléa passager, représente la variation de consommation (ou de production) à capacité constante de consommation (respectivement de production) ».

— « v_t , aléa cumulatif, représente la variation de consommation (ou de production) correspondant à une variation de la capacité de consommation (respectivement de production) ».

Finalement l'estimation de la valeur la plus probable de y au temps t lorsque la dernière observation se rapporte au temps $t-1$ est :

$$(26) \quad \hat{y}_t = (1 - a)y_{t-1} + a\hat{y}_{t-1} + m_t$$

En fait si la tendance exponentielle est régulière, m_t est constant et :

$$m_t = m_0 \text{ quel que soit } t. \quad (1)$$

Dans l'équation (26), on montre que :

$$a = \frac{2\rho}{1 + \sqrt{1 - 4\rho^2}} \quad \text{avec} \quad \rho = \frac{-\sigma_u^2}{\sigma_v^2 + 2\sigma_u^2}$$

Les conditions énoncées en (25) indiquent l'origine des valeurs de σ_u^2 et σ_v^2 .

b) Application au textile du modèle à deux aléas

Pratiquement le modèle à deux aléas dont l'un est cumulatif, est un processus markovien. Ce processus donne aux mois antérieurs un poids qui décroît rapidement avec leur éloignement.

On conçoit donc qu'un tel modèle soit applicable à une série de production et, particulièrement à l'indice de la production textile. En effet, nous avons vu que les facteurs déterminants de cette production sont réellement deux aléas, dont l'un est conjoncturel ou passager (situation des stocks) alors que l'autre est cumulatif (inertie liée à la structure technologique et socio-économique des entreprises).

Nous n'avons pas tenté l'application du modèle à cet indice de la production industrielle textile, car en réalité, dans le cadre des études conjoncturelles découlant du panel de détaillants textiles, géré par le C.R.E.D.O.C., la prévision à court terme de l'évolution de la production n'est pas d'un intérêt primordial.

En revanche, le panel textile permet de suivre mois par mois le chiffre d'affaires (et les ventes en volume) du commerce de détail textile et il est intéressant de voir si un tel modèle peut s'appliquer à cette variable économique.

Nous avons donc tenté « ex post » l'application du modèle à deux aléas à la série des ventes en volume mois par mois.

La comparaison des prévisions calculées pour chaque mois à partir de l'information des mois antérieurs avec la réalisation du mois, conduit à un résultat décevant.

Pour asseoir nos calculs sur une période plus longue, nous avons utilisé l'indice publié par la Direction du Commerce Intérieur depuis 1955. Les calculs des variances et des paramètres (ρ , a) tiennent compte des données 1955-1962, mais nous n'avons établi la comparaison calculée, observée que de 1963 à 1966. Sur cette période, le paramètre a , recalculé chaque mois, présente des valeurs qui oscillent de 0,45 à 0,60.

(1) On peut exclure l'accroissement moyen mensuel m et la série est alors ramenée en écarts par rapport à sa tendance.

Les résultats apparaissent sur le tableau 7 et l'indice calculé manifeste une inertie par rapport à la réalité. Cela est visible tous les mois et plus évident lorsque les variations accidentelles de la conjoncture sont fortes, par exemple en fin 1963-début 1964, ou encore au troisième trimestre de 1966.

TABLEAU 7
Application du modèle à deux aléas
au volume des ventes de textile au détail
(1963-1966)

Année	Mois	Indice observé dessaïsonné	Indice calculé	Année	Mois	Indice observé dessaïsonné	Indice calculé
1963	1	115,6	116,2	1965	1	116,5	110,9
	2	111,9	116,4		2	114,6	113,7
	3	111,3	114,5		3	112,9	114,6
	4	110,4	113,2		4	127,2	114,4
	5	114,2	112,2		5	111,1	119,8
	6	111,1	113,8		6	103,6	116,5
	7	111,2	112,9		7	92,8	110,7
	8	114,2	112,5		8	99,3	102,7
	9	106,5	113,9		9	108,4	101,5
	10	112,6	110,4		10	105,4	105,2
	11	109,6	112,1		11	103,7	105,8
	12	121,4	111,3		12	103,3	105,3
1964	1	109,8	116,8	1966	1	110,0	104,8
	2	130,1	113,8		2	111,5	107,7
	3	122,8	121,8		3	120,8	110,0
	4	106,5	122,9		4	138,7	116,2
	5	112,5	114,8		5	114,9	127,6
	6	100,6	114,1		6	113,0	120,9
	7	109,6	107,9		7	95,0	117,1
	8	103,7	109,1		8	93,3	105,0
	9	100,9	107,0		9	98,7	98,9
	10	124,5	104,3		10	102,7	99,3
	11	102,3	113,3		11	99,7	101,6
	12	112,0	109,3		12	100,0	101,0

Nous avons repris les calculs de plusieurs manières :

— modification de la durée de la période de référence servant au calcul des variances ;

— correction des données en défalquant l'influence du « cycle » qui pourrait être défini si, malgré tout, son existence était réelle ;

— utilisation du panel du C.R.E.D.O.C. qui, quoique portant sur une période plus courte, bénéficie de plusieurs avantages (moindre méfiance des commerçants vis-à-vis d'un organisme non public, intérêt des panelistes maintenu en éveil par les résultats qui leur sont répercutés trois semaines après le dernier jour du mois) ;

— réintégration de la tendance (que nous avons complètement éliminée dans les calculs précédents).

Cependant, le même phénomène d'inertie se reproduit systématiquement et nous conduit à admettre que la spécificité du modèle à deux aléas le rend impropre à la prévision à court terme pour le chiffre d'affaires textile. Et il paraît d'ailleurs logique qu'un phénomène, dont les variations sont essentiellement dépendantes de facteurs exogènes, ne puisse s'expliquer par un modèle qui ne fait intervenir que le passé récent du phénomène examiné.

Dans ces conditions, il est normal que l'indice calculé répercute, avec une ampleur un peu modifiée, mais un mois plus tard, les accidents de la chronique.

3. ÉBAUCHE D'UN MODÈLE EXPLICATIF

a) Effet du revenu sur le chiffre d'affaires

Nous avons exposé plus haut les résultats obtenus à partir de données annuelles en ce qui concerne l'effet du revenu sur la consommation. Disposant d'une série mensuelle assez longue de l'indice du volume des ventes textiles, nous avons cherché s'il était possible de mesurer l'effet du revenu sur cette grandeur.

Il n'existe pas de série mensuelle de revenu par tête mais nous avons tenté d'en fabriquer une. Bien que les résultats de cette expérience aient été négatifs, il nous a paru bon d'en rendre compte, ne serait-ce que pour montrer la difficulté qu'on éprouve à cerner ou à mesurer les variables dont l'action est décisive dans les péripéties du marché.

Pour fabriquer une série mensuelle de revenus moyens par tête nous avons procédé de la manière suivante :

Nous disposons de données annuelles de revenu et de population. Nous interpolons des valeurs mensuelles entre deux valeurs annuelles en ajoutant chaque mois un douzième de l'écart entre les deux valeurs annuelles successives.

Nous pouvons donc calculer un revenu moyen mensuel par tête mais qui doit être modulé par un indicateur mensuel de la masse salariale distribuée. Nous avons considéré que l'indice général de la production industrielle pouvait être utilisé pour cette modulation.

Quant au volume des ventes d'articles textiles, tel qu'il est fourni mensuellement, nous l'avons également ramené en volume par tête.

Nous avons repris un modèle doublement logarithmique pour la dépense textile et le revenu avec un terme faisant intervenir le temps que l'on élimine par la suite en prenant comme nouvelles variables les différences premières des logarithmes.

Il n'est pas nécessaire de rapporter les valeurs obtenues pour le paramètre « a » qui aurait été l'élasticité-revenu instantanée s'il avait été significatif.

En effet, les R^2 ont été les suivants :

Sans décalage $R^2 = 0,05$

Revenu du mois précédent $R^2 = 0$ (4×10^{-6})

Décalage de deux mois $R^2 = 0,10$.

Pour éliminer une partie de la variance, nous avons refait les calculs avec des données trimestrielles pour obtenir encore $R^2 = 0,04$.

L'examen graphique des séries de différences premières des logarithmes des variables ne suggérerait aucun décalage qui aurait pu conduire à une meilleure corrélation.

Il convient alors de faire deux remarques : d'une part, il est vraisemblable que la fabrication de nos séries mensuelles par tête est assez critique; d'autre part, il est possible que le revenu ne soit qu'un facteur explicatif parmi d'autres.

b) Ébauche d'un modèle explicatif simplifié

Pour tenter de formaliser un modèle explicatif, le plus simple est de représenter d'abord graphiquement les liaisons entre les différentes variables.

Le schéma proposé (graphique 18) résume les conclusions auxquelles il a été possible d'aboutir précédemment. Il reste extrêmement simplifié dans la mesure où il considère toute la production comme un ensemble homogène.

Même ainsi, il apparaît un processus assez complexe faisant intervenir à certains niveaux la même variable à deux temps distincts.

La production textile déterminée par les commandes antérieures de six mois est modulée par les stocks de l'industrie dans les deux mois précédant celui dont on considère la production.

Les commandes ont été fortement influencées par le niveau des stocks au détail au moment où elles ont été passées. Bien entendu le schéma ne tient pas compte de l'aspect qualitatif de ces stocks qui sont constitués d'articles plus ou moins périssables.

Les commandes sont influencées également par les anticipations des détaillants et de l'industrie sur la conjoncture économique qui régnera au moment où la production correspondante sera mise en vente.

L'industrie étant obligée de produire avec une certaine régularité, peut être amenée à faire des anticipations moins pessimistes que les détaillants. On peut alors parler de commandes implicites qui seront explicitées en $(t + 6)$ ou vers cette période avec délai de livraison très court.

On peut admettre que les livraisons sont reliées à la production, celle-ci et celles-là déterminant mécaniquement les stocks dans l'industrie.

En fait ceux-ci sont altérés par la répercussion des stocks récents au détail.

Les stocks au détail résultent de l'écart entre la livraison et les ventes. Ils réagissent sur les commandes à l'industrie et, nous venons de le dire, sur les stocks de l'industrie.

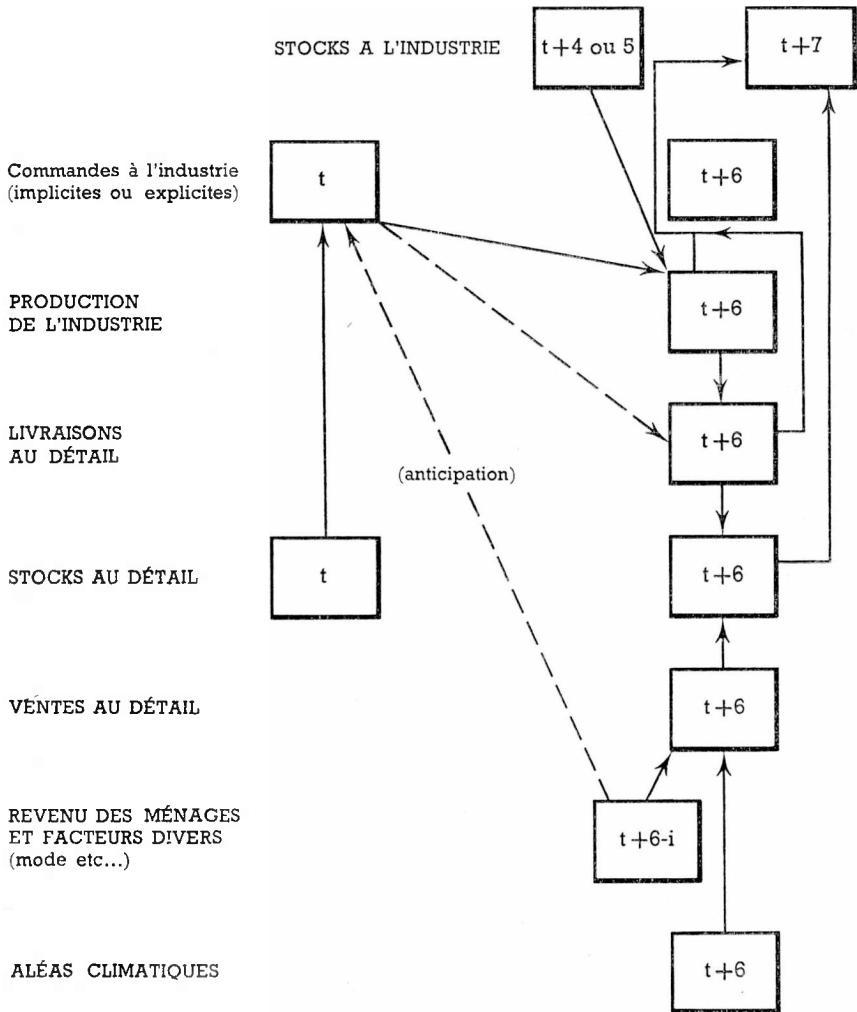
Les ventes au détail résultent des revenus des ménages immédiatement antérieurs, des aléas climatiques et, facteur encore plus aléatoire, de la qualité des anticipations des détaillants qui se trouvent quotidiennement confrontés avec le problème suivant : y a-t-il une clientèle qui est prête à « suivre » les options prises par le détaillant ?

Le processus simplifié que nous avons présenté doit pouvoir, malgré sa complexité, être traduit en un système d'équations simultanées linéaires, grâce aux décalages qui interviennent.

Le schéma suggère que ce processus devrait pouvoir, dans certaines conditions très particulières, devenir stationnaire. Ceci signifie que la

possibilité de phénomènes réellement cycliques n'est pas exclue. On voit cependant que l'intervention continue de variables exogènes et très aléatoires rend cette hypothèse peu probable.

GRAPHIQUE 18
Schéma explicatif simplifié du marché textile
 (avec décalages indicatifs)



Certes, un grand travail reste à faire pour adapter un tel modèle à la réalité et y introduire toutes les nuances nécessaires, d'autant plus que les décalages dans le temps, donnés à titre indicatif, restent hypothétiques et imprécis.

Il est peu probable qu'une nouvelle démarche soit féconde avant que des critiques croisées des économistes et des professionnels aient pu s'exprimer.

CONCLUSION

Nous résumerons brièvement les principales conclusions qui semblent se dégager au terme de cette étude préalable.

Le marché textile est affecté de crises dont la plus ou moins grande régularité apparente provient probablement plus des délais de réponse de l'appareil productif que d'un phénomène proprement cyclique.

En effet, la consommation textile n'a pas apparemment de substituts et est très sensible aux variations de revenu.

Les délais de réponse de l'offre à la demande impliquent des anticipations qui sont, non seulement quantitatives mais également qualitatives, impliquant ainsi un risque d'autant plus grand que les variations de la mode sont plus excessives.

Néanmoins, en dehors des aléas climatiques, l'effet du pouvoir d'achat, mois par mois, sur le volume des ventes est certainement prépondérant.

Les deux grands problèmes qu'il faudra résoudre successivement sont les suivants :

— mesurer l'effet direct et indirect du revenu sur le fonctionnement du marché ;

— prévoir les variations du revenu ou de toute autre grandeur économique qui apparaîtrait aussi déterminante, de sorte que les décisions prises aux différents niveaux soient aussi satisfaisantes que possible.

Ce n'est probablement que lorsque ces conditions seraient remplies, que l'industrie pourrait accélérer ses progrès dans le domaine de la productivité et que le « laminage » des prix pourrait être enrayé, si le commerce textile est à tout moment mieux en mesure d'offrir aux consommateurs des articles désirables.

* * *

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette étude se proposait de déterminer les mécanismes du fonctionnement du marché textile en vue d'une part, d'améliorer la prévision à court ou moyen terme et, d'autre part, de déceler, si possible, des moyens de régularisation de ce marché.

L'analyse des différentes structures de la branche a été menée dans un cadre « macroéconomique » et il est relativement hasardeux de tenter de décrire les comportements des agents économiques à partir de statistiques globales.

Ce à quoi nous souhaitions aboutir en fait était l'élaboration d'un modèle explicatif d'ensemble, dont le système d'interrelations permettrait de cerner les facteurs réagissant les uns sur les autres, ainsi que les délais d'action, de telle sorte que l'information utilisée pour la prise des décisions aux divers niveaux de l'industrie soit la plus adéquate et non simplement la plus immédiatement disponible.

Nous sommes parvenus à ébaucher les diverses relations qu'un tel modèle devrait prendre en considération. N'ayant pas la possibilité de le tester immédiatement et, surtout désirant que les spécialistes puissent apporter leurs critiques à ce modèle très simplifié, nous ne l'avons pas formalisé en un système d'équations simultanées. Les équations sont toutefois implicitement décrites par un graphique qui montre à la fois les interactions et les délais d'action.

Au cours de cette recherche, il est apparu qu'un certain nombre d'idées acquises devaient être remises en question.

Tout d'abord — et ce n'est pas une surprise — l'explication théorique élémentaire du marché, régularisé par le prix qui s'établit à un instant donné ne tient pas. En effet, il ne semble pas que le prix traduise l'équilibre ou le déséquilibre entre l'offre et la demande. On conçoit d'ailleurs fort bien que ce mécanisme articulé sur le prix ne s'applique qu'à un nombre limité de marchés agricoles non sophistiqués.

Toutefois, les régularités apparemment triennales des variations de l'activité textile laissent penser qu'il existe un mouvement cyclique. Dans cette étude, nous avons retenu une définition assez stricte du cycle qui serait alors caractérisé par une rétroaction entre deux éléments variables. Il nous est apparu que rien ne permet, dans l'activité textile, de caractériser un cycle au sens propre. Nous avons alors rejeté cette interprétation pensant que dans la mesure où il n'y a pas réellement un cycle dont l'analyse permettrait de connaître la période et la loi mathématique, l'idée du cycle n'apporte aucune aide au conjoncturiste pour démêler les effets accidentels des effets mécaniques prévisibles.

La seule chose que nous pensons pouvoir retenir est celle-ci : l'effet à court terme du revenu des ménages sur le volume de leurs achats de textile est important, et, lorsque le rythme de croissance de ce revenu ralentit, le volume des achats diminue, ce qui déclenche une « crise » dont le résultat immédiat (quoique mal observé) est un surstockage chez les détaillants et dont les effets secondaires, multiples, se traduisent finalement par un ralentissement de la production.

Nous préférons à la notion de cycle celle de crise. Le processus de résolution d'une crise a une chronologie à peu près fixe qui reflète l'inertie de l'ensemble de l'industrie et est liée à sa structure.

Il n'est pas exclu toutefois, qu'une crise nouvelle surgisse alors que la précédente n'est pas résolue. Le processus de résolution repart donc à un niveau et à un stade différents. De telles éventualités ne facilitent ni l'interprétation ni la prévision conjoncturelles.

En ce qui concerne la prévision à court terme, un modèle aléatoire a été proposé et son application à l'activité du commerce de détail textile peut sembler logique à première vue. L'idée de base est en effet qu'il y a une grande inertie de l'évolution de cette activité dans le court terme et qu'un modèle qui pondère la tendance récente et le résultat du dernier mois connu, doit permettre de cerner assez bien le niveau probable d'activité du mois en cours. En fait, il apparaît que le modèle proposé, purement endogène, ne parvient pas à expliquer correctement « ex post » les évolutions mensuelles constatées. Ce résultat, quoique négatif, est relativement satisfaisant dans la mesure où il concorde avec les conclusions de l'analyse économétrique montrant que le revenu des ménages, exogène, est le principal moteur de l'activité du commerce de détail.

* * *

Toutefois, les résultats atteints au terme de cette recherche préalable sont incomplets et relativement discutables.

En ce qui concerne le cycle, notre position, assez rigoriste, a été qu'un cycle est, par essence, endogène et que les événements externes peuvent modifier l'ampleur mais non la chronologie des mouvements. Il resterait à prouver qu'il n'existe pas dans d'autres secteurs de l'économie des

mouvements proprement cycliques, de rythme triennal et qui seraient susceptibles d'influencer effectivement l'activité de la branche textile dans son ensemble. Cette hypothèse ne peut être rejetée a priori et un examen général de l'activité économique, branche par branche, sera nécessaire pour prendre position à ce sujet.

Une critique plus sérieuse porte sur le caractère très global de notre analyse. Les achats d'articles textiles par les consommateurs, même si on ne considère que l'habillement, correspondent au moins à deux types de biens. D'une part, il existe des articles de consommation courante, dont la durée de vie est courte ; pour la plupart, ce sont des produits de la bonneterie ou de la lingerie. Les achats, en ce qui les concerne, peuvent être éventuellement différés, sans pourtant que les délais de renouvellement varient dans des limites très larges. L'effet du revenu sur ces achats est probablement plus faible. Cependant, un effet du prix, ou un effet-qualité, induit par les conditions momentanées de revenu, n'est pas impossible. D'autre part, il existe de véritables biens durables, particulièrement les vêtements pour hommes et les pardessus dont le « parc » n'exige pas un rythme de renouvellement rigide. Ici l'effet-revenu est certainement considérable et les achats peuvent être différés pendant une période assez longue en fonction des disponibilités courantes du ménage et de l'importance du parc.

Une autre question se pose d'ailleurs à partir de cette constatation. En effet, nous avons, dans la mesure où les données statistiques le permettaient, tenu compte des stocks à différents niveaux. Mais ce que nous venons de dire au sujet de l'équipement des ménages, permet d'entrevoir que le « stock » existant chez les particuliers intervient également dans l'ensemble des processus de crise. A la limite, la constitution de stocks par les ménages, à l'occasion de soldes par exemple, pourrait prolonger leur capacité d'attente, amplifier l'effet d'une dépression passagère et rendre le commerce, et par suite toute l'industrie, plus vulnérables.

En fait, dans ce domaine, plus encore que pour la connaissance des stocks au détail, l'information reste à créer.

* * *

Quelque critiquable et incomplète que soit l'approche faite, nous pouvons espérer qu'elle pose un certain nombre de questions et ouvre la voie tant à l'établissement de modèles explicatifs et prévisionnels qu'à la prise de conscience des faiblesses structurelles de la branche textile dont la productivité ne pourra s'accroître qu'au prix de réorganisations concertées.